

VAL-ET-CHATILLON



DECEMBRE 1992

S O M M A I R E

	Page :
Editorial	3
Etat Civil	5
La mairie vous informe	6
Concours des maisons fleuries	8
Délibérations du Conseil Municipal	9
Rénovation de la salle des fêtes	11
Aménagement touristique	13
Voirie et assainissement	14
Repiquage et élagage	15
Neutralisation de l'eau	16
Plan d'alignement	17
Classement dans la voirie communale	19
Avis aux artistes	21
Opéra de Lunes	22
Bonne retraite ODETTE	27
La vie des sociétés :	
J.S. VAL	29
A.M.C.	33
Club Vosgien	36
Section CROSS des Gas du Val	38
Bras de fer	40
Association sportive de l'école	41
Association Familiale	42
Section VTT des Gas du Val	43
Sapeurs pompiers	44
Chasseurs	46
Veuves civiles	47
Comité des fêtes	49
Fanfare du Val	50
Association solidarité chômeurs	52
Jeux, détente	55

Chers concitoyens,

Cette année qui s'achève aura été marquée par un important mouvement d'humeur de la part de la quasi totalité des élus des trois cantons (BADONVILLER, BLAMONT et CIREY) face à une nouvelle dégradation du tissu économique du secteur.

En effet, c'est suite à l'annonce de la fermeture de la laiterie St HUBERT de Blâmont que ce mouvement (sans précédent en France) a pu naître pour trouver son épilogue (?) lors de la venue du secrétaire d'état André LAIGNEL.

Ce dernier, après avoir déclaré mettre 30 MF (Million de Francs) dans la reprise économique du secteur, a vu les élus reprendre leur démission (certains ont cru entendre quelques oufs...)

Aujourd'hui, la laiterie St HUBERT est fermée et nous en sommes à la énième réunion où l'on mégotte sur le financement de projets dérisoires eu égard à leur faible coût et à leur absence d'impact sur le plan économique.

En fait, tout cela n'a rien d'étonnant. Le monde rural, et peut-être plus particulièrement nos cantons, n'ont jamais eu de politique ambitieuse. En auraient-ils aujourd'hui ? Le Gouvernement, qu'il soit de gauche ou de droite, ne fera jamais de miracle, même si, en pleine contestation, on se prend à l'espérer.

Comment dans une démocratie qui se respecte, peut-on penser que le Gouvernement puisse interférer sur des décisions du secteur privé ? St HUBERT a donc renvoyé tout le monde et fermé ses portes.

Aujourd'hui comme hier et comme demain, seule l'initiative locale fera bouger les choses. J'ai toujours pensé - et j'ai déjà pu le dire dans ces colonnes - qu'on ne pouvait travailler qu'avec les moyens que l'on se donnait. Paradoxalement, en prétendant débloquer 30 MF, le Gouvernement ne dit pas autre chose : Quel projet avez-vous et quel moyen vous donnez-vous pour les mener à bien ?

Cela dit, la presse a tout de même pu titrer en gros caractères le 26/02/1992 : "LAIGNEL débloque 30 MF" et qu'il ne faudrait pas que la détresse d'un secteur soit utilisée à des fins démagogiques. Car VAL a un projet de 2,5 MF qui permettrait la restructuration d'EREVOS, le maintien de l'emploi existant et l'implantation d'une unité nouvelle créatrice d'emplois.

.../...

Après nous avoir annoncé dans un premier temps un financement de 0,5 MF sur le plan LAIGNEL, le Gouvernement, par la voie du député RAINER, rectifie et annonce aujourd'hui 1 MF. Si cela se confirmait, il s'agirait d'une bonne nouvelle.

Cet investissement sur la zone Cotonnière intervient en effet au moment où s'engage un important programme de rénovation de la salle des fêtes et où de coûteux travaux de mise aux normes devront être entrepris aux écoles et dans les logements. Ceci sans parler du programme de traitement de l'eau potable qui débutera en 1993.

Malgré cela, le Conseil Municipal a dû prendre des décisions importantes et difficiles en considérant en priorité l'avenir de l'emploi local.

L'ensemble du Conseil Municipal et le personnel de la mairie se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères pour l'année nouvelle.

Bonne et heureuse année 93 à toutes et à tous.

Alain GERARD



LA MAIRIE VOUS INFORME :

CARTE D'IDENTITE : durée de validité : 10 ans

Pour une première demande, fournir un extrait d'acte de naissance, 2 photos d'identité et un timbre fiscal à 150 F.

PASSEPORT : durée de validité : 5 ans

Pour une première demande, fournir une pièce d'état-civil (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance), 2 photos d'identité et un timbre fiscal à 350 F.

PRIX DE L'EAU EN 1992 : 4,46 F./m3 toutes taxes comprises.

IMPOTS LOCAUX :

Taux communaux :	Taxe d'habitation :	3,16 %
	Taxe sur le foncier bâti :	4,43 %
	Taxe sur le foncier non bâti :	16,85 %
	Taxe professionnelle :	4,00 %

Par comparaison, notons les taux moyens communaux au niveau départemental :

Taxe d'habitation :	12,40 %
Taxe sur le foncier bâti :	13,80 %
Taxe sur le foncier non bâti :	17,48 %

TARIF DE LOCATION DE L'ECHAFAUDAGE :

50 F. le premier jour, puis 10 F. les jours suivants.

TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIERE :

concession cinquantenaire : 400 F.

concession trentenaire : 250 F.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

Il est rappelé que la Commune fournit gratuitement les tuyaux P.V.C. pour remplacer les tuyaux de plomb.

ACOMPTÉ SUR FACTURATION

DE L'EAU

Vu l'augmentation constante du prix de l'eau, de nombreux habitants éprouvent des difficultés à régler leur facture d'eau au mois d'août.

Aussi, pour permettre un étalement de la dépense, le Conseil Municipal a décidé la mise en place d'un acompte à intervenir en février et correspondant à 40 % de la facturation de l'année précédente.

ORDURES MENAGERES : DU CHANGEMENT...

Afin de réduire les augmentations sans cesse croissantes de ramassage des ordures ménagères, le Conseil Municipal a sollicité le SICTOM pour procéder à un seul ramassage par semaine au lieu des deux ramassages actuels.

PERMANENCES SOCIALES

- Les permanences de l'assistante sociale ont lieu tous les mardis de 10 H 30 à 12 H dans le local situé sous le préau des écoles.

- Les permanences des caisses de retraite CICAS et CRAM se déroulent le 2ème lundi du mois de 13 H 30 à 15 H. en mairie de CIREY SUR VEZOUZE.

- Le conciliateur est présent le 3ème mardi du mois de 13 H 30 à 17 H. en mairie de CIREY SUR VEZOUZE.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

CLASSEMENT ETABLI PAR LE JURY COMMUNAL

1° CATEGORIE : Maison avec jardin visible de la rue

1er hors concours avec mention spéciale du jury :
MARCHAL Pierre

- 1er : DARDAINE Roland
- 2ème : DIGNIEL Raymond
- 3ème : GENELOT Nicolas
- 4ème : CHAROLET Guy
- 5ème : ETIENNE Philippe

2ème CATEGORIE : Maison avec décor floral

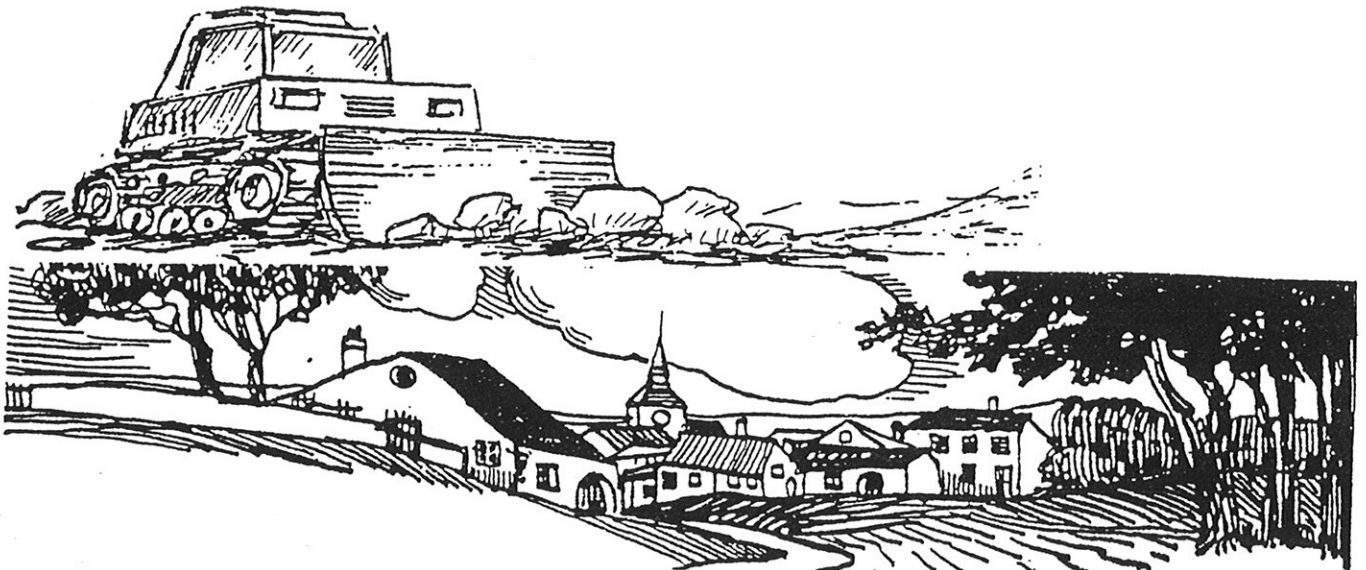
- 1er : LABOLLE Jean
- 2ème : PIOT Lucie
- 3ème : MAIRE Gilbert
- 4ème : CHOWANSKI Gilles
- 5ème : HERY Raymond
- 6ème : VOIGNIER Georges
- 7ème : HALBEHER Georges
- 8ème : KUHNER Denis
- 9ème : BATACHE Rabah
- 10ème : GUENAIRE Henri

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1992...

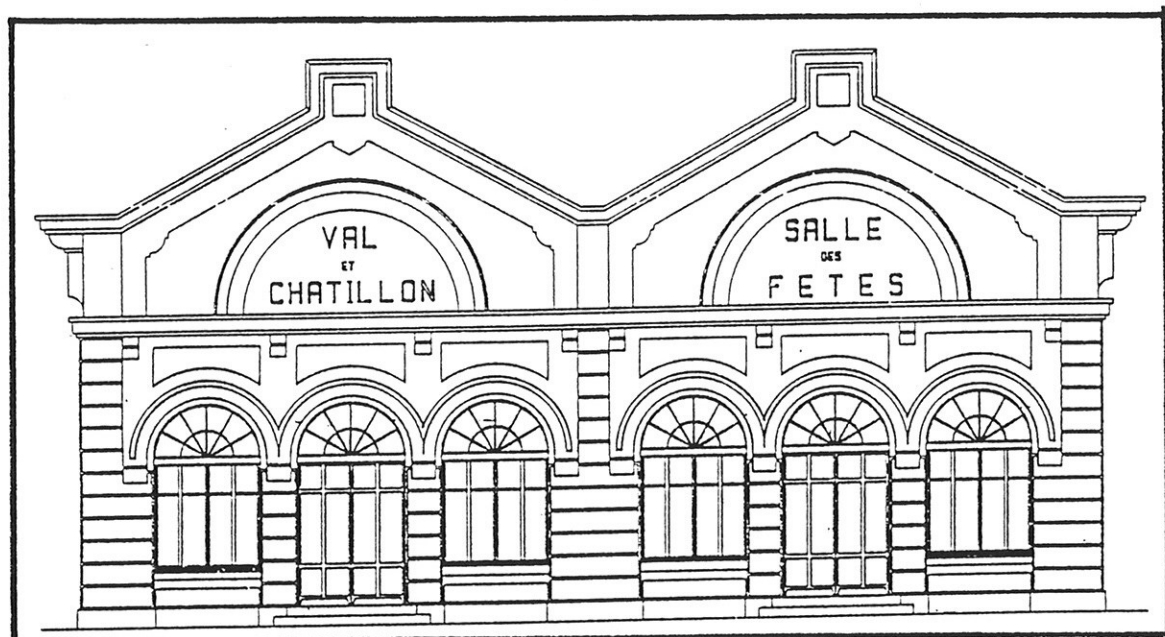
- 20/12/1991 : . Renouvellement de location d'un bâtiment à la S.A. EREVOS
. Rénovation des fontaines
. Forêt communale - Coupes de l'exercice 1992
. Sauvegarde des paysages
. Demande de concours technique de la D.D.A. pour étude d'une station de neutralisation de l'eau
. Demande de subvention au département
- 20/02/1992 : . Mise à disposition d'un emplacement pour l'implantation d'un Chalet du Roseau de la Haute Vezouze
. Demande de révision du plan d'alignement de la RD 993
. Programme de travaux forestiers - Année 1992
. Location du presbytère - Renouvellement du bail
- 27/03/1992 : . Budget primitif 1992
. Service des eaux - Prix de l'eau
. Redevance d'enlèvement des ordures ménagères - Année 1992
. Réhabilitation restructuration d'un centre socio-culturel et d'une salle polyvalente (salle des fêtes)
. Acquisition de la maison sise 2, Rue du Beau Soleil (EX-magasin CORSO)
- 07/05/1992 : . Problème de location dans la zone artisanale
. Subventions aux sociétés - Année 1992
. Exonération fiscale des entreprises
. Réhabilitation et restructuration d'un centre socio-culturel et d'une salle polyvalente (salle des fêtes)
. Extension de l'éclairage public
. Demande de classement dans la voirie communale du chemin rural dit de VAL ET CHATILLON
. Concours des maisons fleuries - Année 1992
- 03/06/1992 : . Compte administratif 1991
. Périodicité des permanences de l'assistante sociale
. Accord de principe sur le projet de communauté de communes du canton de Cirey
- 30/07/1992 : . Balisage des circuits V.T.T.
- 22/09/1992 : . Extension de la zone artisanale
. Montage financier pour aménagement d'un ensemble espace-sport et espace socio-éducatif (salle des fêtes)
. Création d'un centre aéré - Demande de subvention pour équipement cuisine
. Bureau de contrôle pour aménagement de la salle des fêtes

.../...

- 22/09/1992 :
- . Travaux de rénovation dans les bâtiments de l'école et dans les logements d'instituteurs
 - . Aménagements touristiques "Création d'un parking et d'un point i"
 - . Travaux d'assainissement Rue du Maix Gammeron et Rue du Moulin
 - . Travaux de réfection sur le chemin d'Allemagne
 - . Alimentation en eau potable - Amélioration de la qualité d'eau
 - . Spectacle de Badonviller ("Opéra de Lunes")
- 23/10/1992 :
- . Concession de source et de passage en forêt communal de Petitmont
 - . Aménagement d'un centre socio-éducatif et d'un espace sport
 - . Acceptation du dossier de consultation d'entreprise - Mise en appel d'offres
 - . Convention avec l'association symbiose pour la réalisation d'un panneau artistique
 - . Voirie communale - Décision de classement - Chemin rural de Val à Cirey - Rue Nitra



RENOVATION DE LA SALLE DES FETES



Le dossier de rénovation de la salle des fêtes est enfin bouclé après avoir connu de nombreuses vicissitudes dues pour une grande part à deux facteurs : Un subventionnement aléatoire et quelques problèmes de maîtrise d'oeuvre (architecte).

Le problème du subventionnement n'était pas facile à résoudre. En effet, en tant que tel, le bâtiment salle des fêtes n'était pas financé par le Conseil Général. Il a fallu lui affecter certaines dénominations telles que salle socio-culturel et salle de sport pour avoir un soutien financier de "Jeunesse et sport". L'étude d'architecte a dû être modifiée pour tenir compte des impératifs. Par ailleurs, une extension étant prévue, la capacité théorique d'accueil s'en trouvait augmentée et nous obligeait, pour des raisons de sécurité, à recourir aux services (payants) d'un bureau de contrôle.

Il faut savoir que les bâtiments accueillant du public sont soumis à des normes très strictes qui requièrent les contrôles d'organismes compétents.

La transformation des sanitaires nous a contraint à traiter les rejets (fosse septique, etc...) après avoir dû réaliser une étude de sol (payante), etc., etc., etc...

.../...

Ajoutons à cela des problèmes de maîtrise des coûts qui ont abouti à un dépassement des crédits prévus suite à un appel d'offres infructueux (les propositions faites par les entreprises sont supérieures aux estimations).

Aussi, après avoir espéré un début de travaux fin septembre, ensuite fin octobre, ensuite début décembre, nous hésitons aujourd'hui à parler de janvier. Pour être prudent, nous dirons qu'ils sont imminents.

Si tant est qu'un plan d'architecte puisse être compris par tous, chacun aura pu se faire une idée en consultant ceux que nous avons affichés.

Nous listons néanmoins à dessous, les principales modifications apportées :

- Extension vitrée, côté ex-usine Bechmann.
- Un système de chauffage et de renouvellement d'air performant qui devrait donner toute satisfaction (nous sommes désolés pour le Coco qui va se retrouver au chômage).
- Création d'un faux plafond à la buvette.
- Déplacement de la cuisine vers la buanderie.
- Création de sanitaires directement accessibles depuis la grande salle ou la buvette.
- Démolition des anciennes toilettes pour y créer une remise et un WC Handicapé.
- Le difficile problème d'acoustique (résonnance) sera, nous l'espérons, en partie résolu par le revêtement mural.

Il nous a semblé normal que ce soit nos anciens qui étrennent ces nouveaux équipements. C'est pourquoi la première manifestation qui s'y tiendra sera le repas choucroute du 3ème âge.

CHARDONS

Pour les éliminer, coupez-les et badigeonnez ce qu'il reste de tige avec du pétrole.

VOIRIE et ASSAINISSEMENT

La Voirie de la rue du Maix - Gammeron présente par endroit, de sérieux affaissements ; ceci est dû en partie à l'effondrement des dalles du conduit d'évacuation des eaux usées et pluviales.

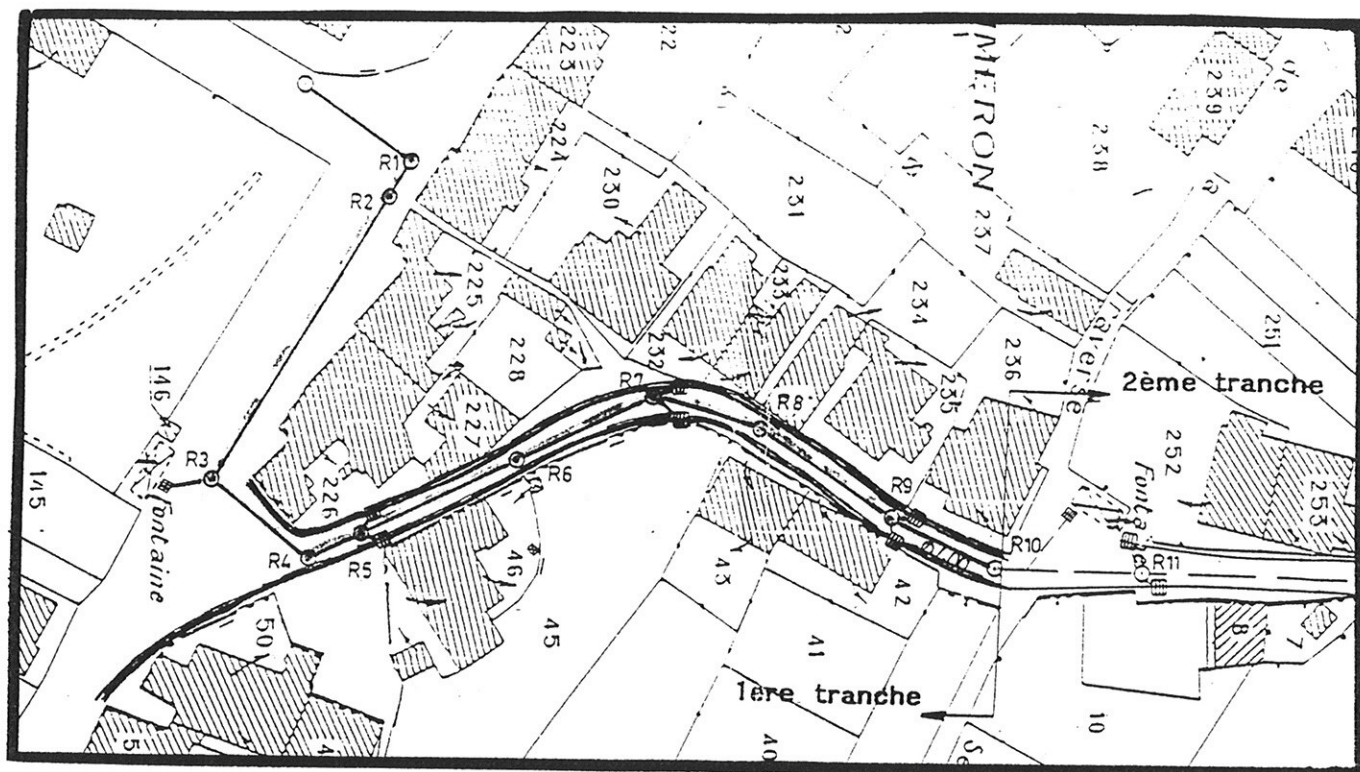
La détérioration de ce dalot est provoquée par son âge, et aussi par certains travaux de proximité. Avant de penser réfection voirie, il y a lieu de remplacer ce conduit vétuste par des tuyaux circulaires en béton.

Vu l'importance et le coût de ces travaux, ils seront effectués en deux tranches.

1 ère Tranche en 1993 : depuis la fontaine à hauteur de la rue de la Traverse, jusque la Grande Rue, pour rejoindre le collecteur de la rue Veillon, avec possibilité de raccorder au passage les deux maisons riveraines.

Coût des travaux : 434.911,64 F.TTC

Subventionnement : 39 % du montant H.T.



REPIQUAGE ET ELAGAGE

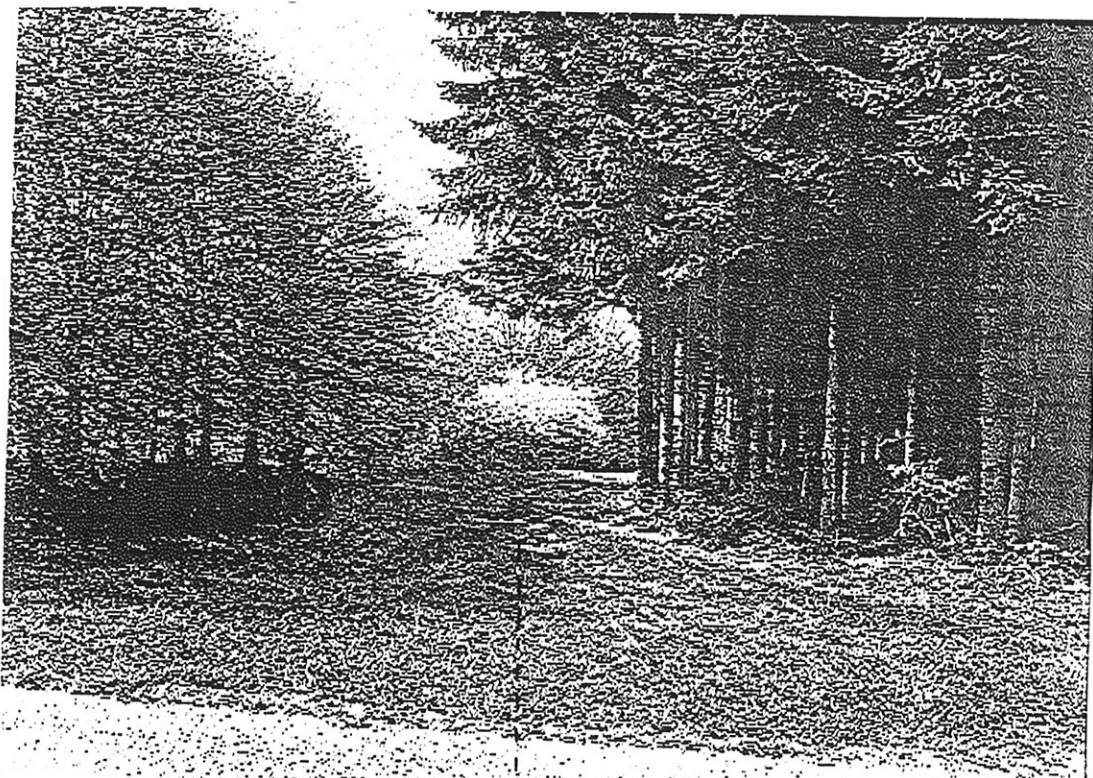
Dans le précédent bulletin 1991, nous avons déjà parlé repiquage et élagage ; en ce qui concerne l'élagage, il y a des résultats positifs, certes il y a des retardataires, mais nous pensons qu'ils nous éviteront d'arriver à la dernière solution, c'est à dire une "Mise en demeure".

Pour le repiquage, il semblerait que beaucoup de propriétaires ignorent la procédure à suivre, lorsque l'on veut boiser une parcelle de terrain :

1) S'adresser en mairie, pour être informé si le terrain à boiser se situe en zone repiquable ou en zone soumise à réglementation.

Si ce terrain est en zone repiquable, aucun problème, par contre s'il est situé en zone réglementée, il y a lieu de faire, avant plantation, une demande de boisement qui sera adressée à la DDAF, pour enquête et avis des autorités compétentes.

2) Au moment de la plantation, respecter les distances réglementaires : vis à vis des fonds voisins = 2 m, de l'emprise des voies communales : 2 m. Dans la zone soumise à réglementation, le long d'un chemin rural, suivant avis de la DDAF, la bande de non-sylvandi peut-être portée à 5 mètres.



Elagué ?

Elagué !

NEUTRALISATION = AMELIORATION de la qualité de l'eau

L'eau de pluie pénétrant dans le sol faiblement minéralisé est rendue acide. Les canalisations métalliques ne résistent pas à l'attaque de l'eau : d'où une corrosion, altération de la qualité de l'eau transportée (goût, couleur, teneur en plomb, fer, cuivre). Les analyses effectuées sur l'eau de la commune, mettent en évidence une faible minéralisation, une acidité excessive (PH) et une faible dureté. Toutes les caractéristiques d'une eau agressive.

La réglementation précise que le PH doit être supérieur ou égal à 6,5.

Résultats d'analyses du 03/06/1992 :

Source "Noire Basse" PH = 5,32

Source "Fontaine Lefèvre" PH = 5,29

Source "Long Val" PH = 5,15

Devant ces problèmes, il faut trouver une solution qui est en l'occurrence la neutralisation. Celle-ci peut être réalisée avec des filtres de neutralité (calcaire Marin au travers duquel l'eau est filtrée).

Il faut traiter les trois sources en même temps. Deux solutions possibles : Réservoir "Beau soleil" ou Réservoir "d'achiffet". L'eau devant être traitée avant la distribution, le site retenu est le réservoir "d'achiffet" qui sera remis en état.

L'ensemble comprend deux parties en béton armé. L'eau arrivant des sources par gravité passera sur les filtres avant de rejoindre la conduite de distribution de la commune.

Ce projet sera la poursuite de la rénovation engagée depuis plusieurs années.



PLAN D'ALIGNEMENT

Pourquoi sa suppression ?

Il fut une époque où l'on voyait les choses en grand et où l'on avait de grands desseins pour VAL-ET-CHATILLON.

Dans les années 30, alors que l'industrie du textile se voulait prometteuse, des plans d'élargissement des rues ont été élaborés et l'on projetait de créer de nouvelles artères.

C'est ainsi que Nitra se trouvait directement relié (en ligne droite) avec la place de la salle des fêtes. De même, une rue située entre l'avenue Veillon et la rue de Morval, parallèle à celles-ci, aboutissait perpendiculairement au milieu de la rue du Moulin. Rue également que le sentier passant sous les maisons CLAUDE Georges et DARDAINE Roland et aboutissant au Maix-Gammeron.

Aujourd'hui, on a du mal à imaginer qu'on ait pu faire des projets aussi grandioses. Certes la conjoncture économique était favorable, mais là n'est pas l'explication la plus rationnelle. Pour mieux comprendre, il faut se replonger dans le contexte de l'après guerre. En effet, on a longtemps cru que les dommages de guerre sensés être payés par les allemands allaient permettre de réaliser de grands travaux et il fallait avant tout faire preuve d'opportunisme.

Le plan d'alignement a donc instauré une limite située en retrait par rapport à la limite de voirie, cette limite générant une servitude de reculement de la part des propriétaires concernés.

Pour contraindre ces propriétaires à céder tout en respectant le droit de la propriété individuelle, les autorités interdisaient les travaux de confortement et de reconstruction dans les zones frappées par l'alignement qu'elles pensaient acquérir ainsi à bon compte et rapidement. Or, 60 années après, le bilan est celui-ci :

- la situation économique et la récession démographique sont ce que l'on sait et ne justifient plus des élargissements de rues.

- hormis le fait que la revente difficile des maisons frappées par l'alignement a largement pénalisé leurs propriétaires, ces maisons n'ont jamais pu bénéficier de travaux d'embellissement.

.../...

- elles ne sont pas pour autant tombées rapidement en ruine et n'ont donc pas cédé le moindre m².

- en ce qui concerne les murs confortatifs de talus et de clôtures, les propriétaires les ont laissés se dégrader faute de pouvoir conforter ou de vouloir céder du terrain.

De leur côté, les autorités (commune, DDE) n'ont jamais pu exiger ces travaux.

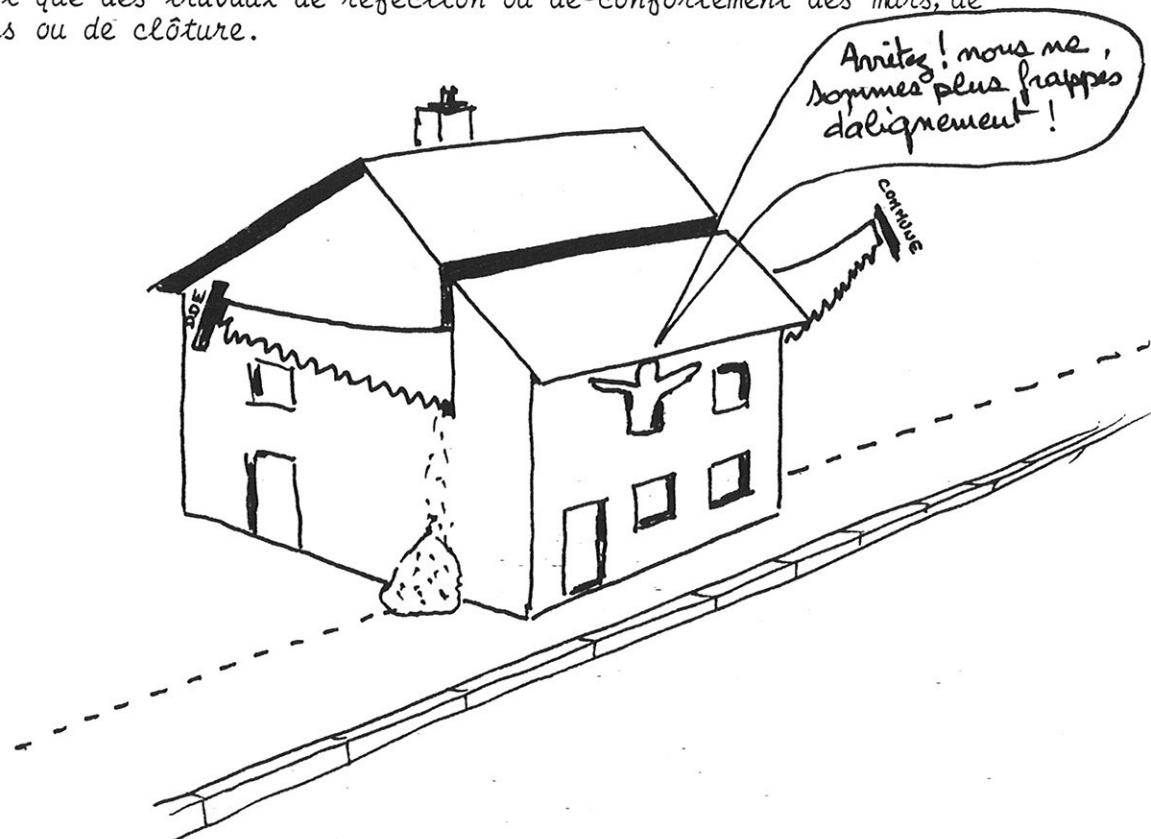
Résultats : Des maisons qui tombent en ruine, des façades qui se lézardent, des murs de clôtures qui s'écroulent...

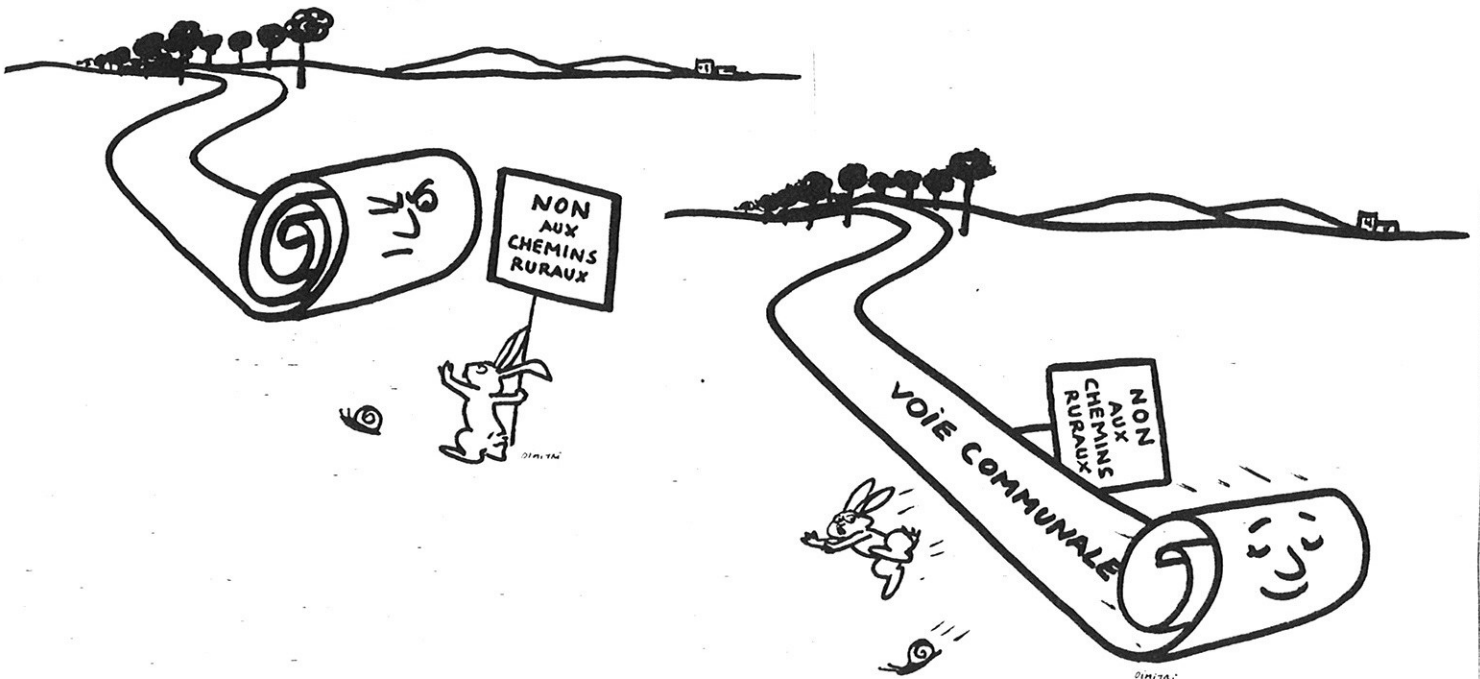
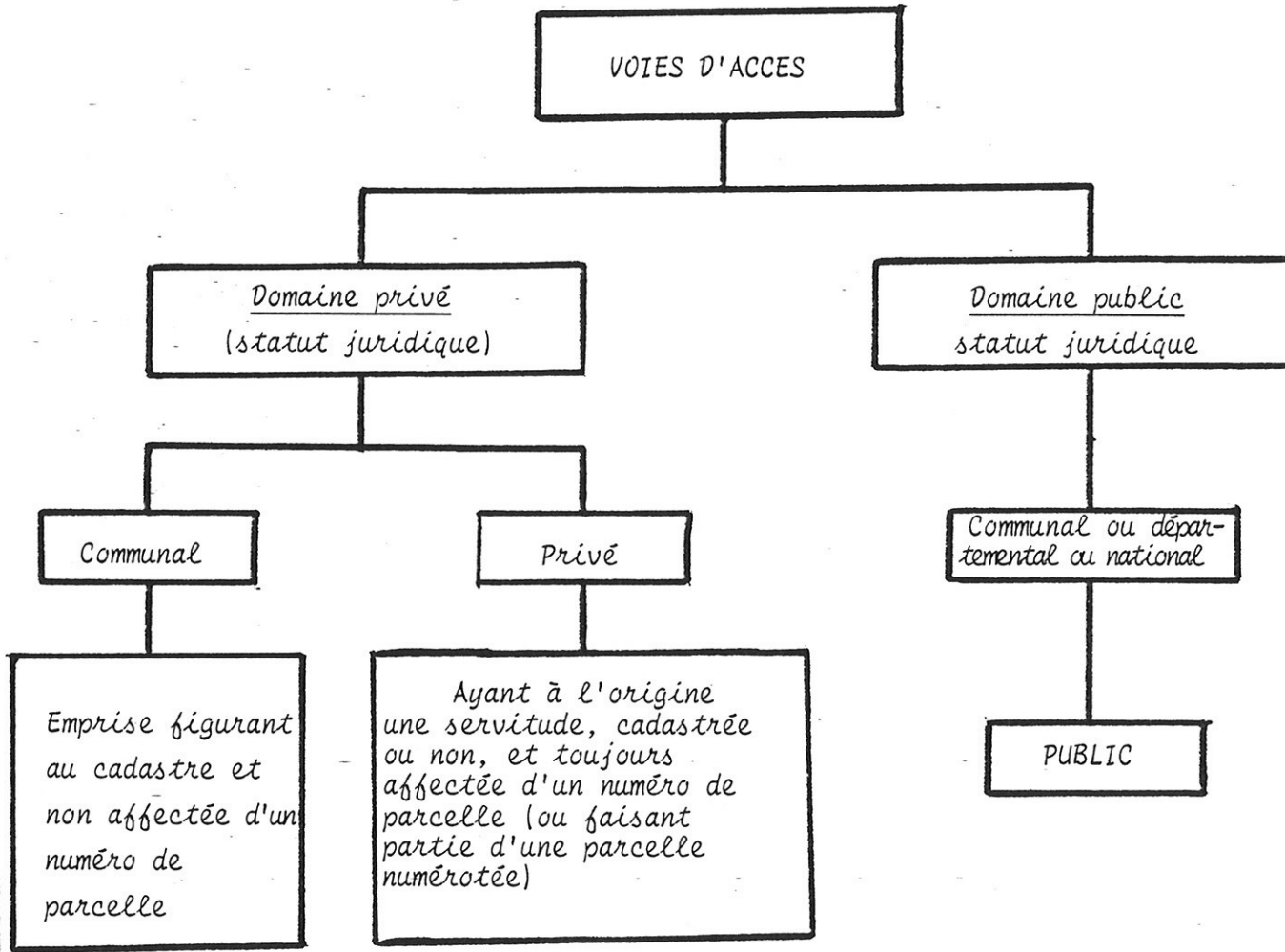
Le Conseil Municipal a donc souhaité supprimer ce plan d'alignement devenu obsolète.

Pour ce qui concerne la traversée de l'agglomération par la départementale (le seul plan approuvé par le Préfet en 1933) nous revenons finalement aux limites de fait, c'est-à-dire aux limites actuelles de la voirie, celles que tout un chacun peut constater de lui-même, de visu.

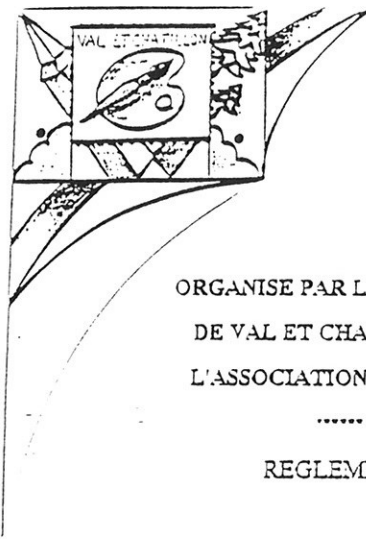
En résumé, pour de nombreux propriétaires, il s'agit plutôt d'une excellente nouvelle, pour les autres, rien n'est changé.

C'est un retour à une équité entre tous les propriétaires qui, s'ils le souhaitent, peuvent engager des travaux de confortements et d'embellissement sur toutes les maisons, sans aucune restriction - ainsi que des travaux de réfection ou de confortement des murs, de talus ou de clôture.





AVIS
DE
CONCOURS



ORGANISE PAR LA COMMUNE
DE VAL ET CHATILLON ET
L'ASSOCIATION SYMBIOSE

REGLEMENT

AVIS AUX ARTISTES

- 1) La commune de VAL ET CHATILLON et l'Association Artistique SYMBIOSE proposent un concours ayant pour objet la réalisation d'un tableau qui, après reproduction et agrandissement au format 1,30 x 1,80 sera placée aux entrées de la commune.
- 2) Le thème de ce concours est la mise en valeur et la promotion des potentialités touristiques de la commune, avec pour objectif d'inciter le touriste à s'arrêter.
- 3) Le concours est ouvert à tous et est doté d'un prix de 6.000 F qui sera remis au (x) gagnant (s) dont l'œuvre aura été sélectionnée par un jury. Le droit d'inscription et de participation est fixé à 50 F par œuvre.
- 4) Chaque candidat pourra présenter un nombre d'œuvres limité. Les œuvres pourront être des réalisations individuelles ou collectives.

La Commune et l'association "symbiose" propose un concours doté d'un prix de 6.000 F.

Il s'agit de présenter une réalisation artistique (qu'importe la technique employée) au format 46 cm x 61 cm

L'œuvre qui sera retenue par le jury sera reproduite et agrandie au format 1,30 x 1,80 et placée aux entrées de la Commune.

Le thème à développer est "Promouvoir le tourisme vert à Val et inciter le touriste à s'arrêter".

Il conviendra donc d'employer un style percutant et accrocheur, classique ou non.

Pour plus d'information, s'adresser en mairie ou auprès de Denis HAGUENAUER.

- 10) La remise du prix aura lieu le jour de l'inauguration dont la date sera communiquée ultérieurement aux candidats. L'inauguration consistera en une remise du prix sur le site d'implantation, ainsi que d'une exposition à la salle des fêtes de VAL ET CHATILLON, de toutes les œuvres avant concours.
- 11) Le dépôt des œuvres se fera le 07 mars 93 chez Monsieur Denis HAGUENAUER, 11 rue de la Terrasse 54480 CIREY SUR VEZOUZE, entre 9 H et 12 H et 14 H à 19 H (tel 33 42 32 55).
- 12) A partir du jour du dépôt jusqu'à celui de la reprise, à l'issue de l'exposition inaugurale, les candidats dégagent la commune de VAL ET CHATILLON ainsi que l'Association SYMBIOSE de toutes responsabilités en cas de détérioration ou disparition pour quelques causes que ce soit, notamment incendie ou vol.
- 13) Le bulletin de participation et d'engagement accompagné du droit d'inscription devront être renvoyés pour le 15 février 93 dernier délai, à l'une des adresse suivantes :

ASSOCIATION SYMBIOSE
11 rue de la Terrasse
54480 CIREY SUR VEZOUZE

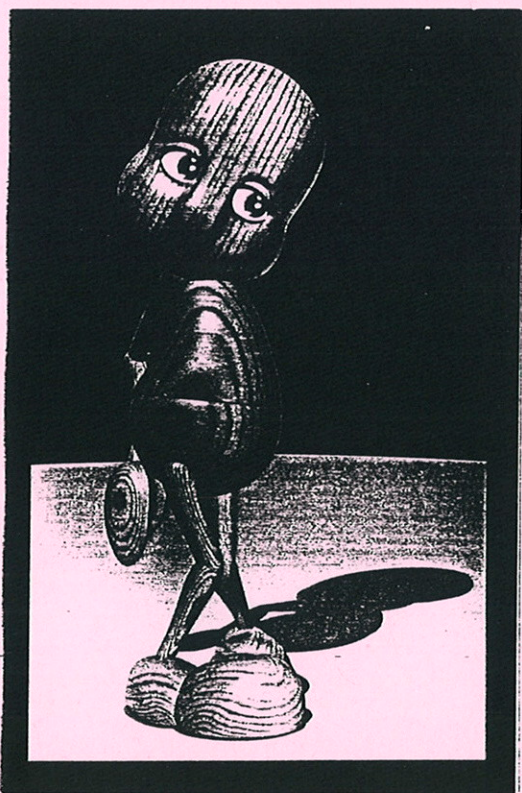
OU COMMUNE DE VAL ET CHATILLON
14-80 VAL ET CHATILLON

- 5) Chaque œuvre présentée devra respecter le format de 46 par 61 cm, utilisée horizontalement ou verticalement, et devra avoir été réalisée en considération des trois points suivants :
 - a) une réalisation artistique originale et ne comportant aucun élément de copie,
 - b) un message court (une dizaine de mots maxi) et percutant concernant le tourisme vert et incitant le touriste à s'arrêter,
 - c) le nom "VAL ET CHATILLON"
- 6) Les œuvres seront numérotées à la réception de fin de concours. Elles devront comporter un moyen d'accrochage, si elles sont présentées sous verre, les bords ne seront pas accolés. L'auteur devra inscrire au dos du tableau - NOM - Prénom - Titre de l'œuvre. La signature devra être ciselée.
- 7) Toute œuvre ne rentrant pas dans les normes sera refusée.
- 8) L'œuvre sélectionnée par le jury deviendra la propriété de la commune de VAL ET CHATILLON. Aussi, l'artiste (ou les artistes) dont l'œuvre aura été sélectionnée abandonne ses droits d'auteur et autorise la commune à la reproduire sous quelques formes que ce soit.
- 9) Un jury composé de personnalités représentatives et avisées (membres du C.C.P. de la presse locale et régionale, conseils municipaux, etc...) se réunira le 13 mars 1993.

OPERA DE LUNES

Qui n'a entendu parler de ce spectacle ambitieux que propose Alain BASTIEN THIRY ?

Alain BASTIEN THIRY, qui a été l'assistant réalisateur de Gérard DE VILLIER, le créateur du PUY DU FOU en Vendée, est originaire d'ANGOMONT (la scierie de Thiaville).



C'est pourquoi, lorsqu'est venu le moment de voler de ses propres ailes, il eue l'idée de concevoir et de produire un grand spectacle dans sa région d'origine (qui, reconnaissons-le, aurait bien besoin de cela).

Il a d'abord cherché à s'appuyer sur plusieurs élus en présentant son projet à l'E.P.C.I. (Etablissement public de coopération intercommunal, Canton BADONVILLER - CIREY). Quelques enthousiastes (dont nous sommes) eurent à défendre ce projet auprès d'un nombre de septiques. Il faut dire que certains chiffres annoncés (comme l'estimation hypothèse pessimiste du nombre de spectateurs attendus évalué entre 3000 et 4000) ont de quoi laisser rêveur.

Pourtant, la lecture du scénario et l'accueil réservé par les spectateurs des bouts d'essai de Pierre Percée et Neuviller les Badonviller ont convaincu le plus grand nombre. (Le 17 août 1992, il vint près de 2000 spectateurs à Neuviller, site finalement retenu pour le spectacle.)

Pourquoi Neuviller ?

Il fallait un terrain de 5 Ha, capable de recevoir 5000 personnes, en légère pente favorisant des gradins naturels, avec en toile de fond un clocher, quelques maisons et la ligne bleue des Vosges. Ce terrain a été trouvé à Neuviller et n'a, à priori, pas d'équivalent. (De plus, le propriétaire était vendeur).

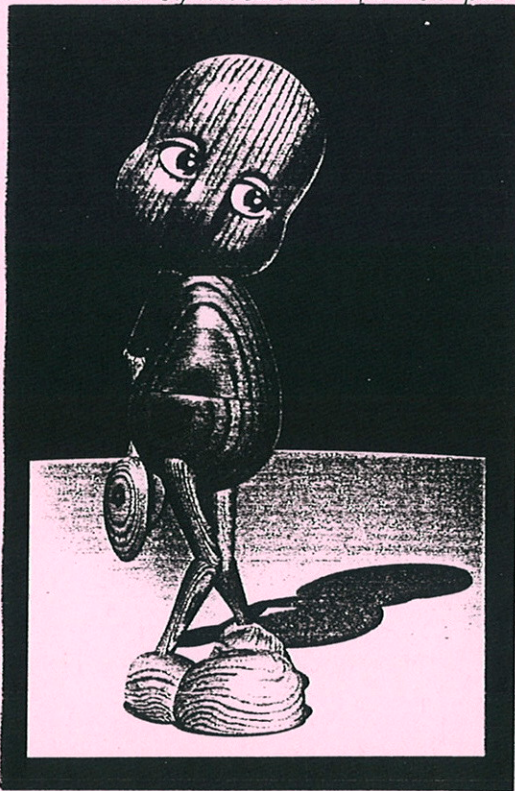
Très vite, le cadre de l'E.P.C.I. (par ailleurs babutiant) s'est trouvé trop petit, de nombreuses communes, hors périmètre E.P.C.I., ayant montré leur intérêt au projet. Des communes du Canton de BLAMONT (ANCERVILER, HALLOVILLE, HERBEVILLER, entre-autres) adhèrent au projet.

.../...

C'est pourquoi il s'est créé un SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) auquel adhèrent aujourd'hui plus de 20 communes, dont VAL-ET-CHATILLON.

Ce SIVU a pour vocation d'acquérir les terrains et de financer certains équipements comme les alimentations en électricité et en eau potable. Le coût à supporter, subventions déduites, est de 100.000 F. Chacun comprendra que plus le nombre de communes adhérentes au projet augmentera, plus cela diminuera le coût supporté par chacune d'entre-elles.

Nous publions ci-dessous la liste des communes qui adhèrent au syndicat et qui se partageront donc la dépense :



Communes	Nbre habitants	participation
ANCERVILLER	222	4.697 F
ANGOMONT	89	3.081 F
AZERAILLES	799	11.707 F
BADONVILLER	1680	22.412 F
BIONVILLE	97	3.178 F
BREMENIL	147	3.786 F
HALLOVILLE	63	2.765 F
HARBOUEY	100	3.200 F
HERBEVILLER	220	4.673 F
MERVILLER	287	5.487 F
MIGNEVILLE	159	3.931 F
MONTIGNY	138	3.676 F
MONTREUX	60	2.729 F
NEUVILLER	80	2.972 F
NONHIGNY	104	3.263 F
ST MAURICE	72	2.874 F
ST POLE	152	3.846 F
VACQUEVILLE	212	4.575 F
VAL ET CHATILLON	683	10.298 F

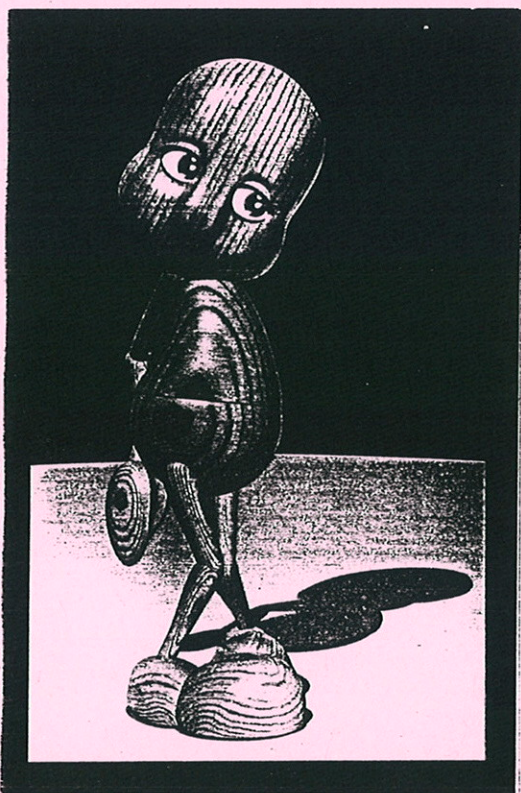
Avec l'autorisation d'Alain BASTIEN THIRY, nous publions ci-dessous le scénario (susceptible de modification) :

"L'OPERA DE LUNE"

(titre provisoire)

PROPOS GENERAL :

Il ne sert à rien de pleurer un passé envolé et de rêver sans autre volonté un avenir si l'on n'a pas la ferme détermination d'agir pour recréer des choses nouvelles. Ces créations feront renaître une nouvelle vie et feront revivre l'histoire à la fois.



Début du spectacle :

Un infographiste travaille en sifflotant sur son ordinateur à l'animation 3 dimensions d'un petit pantin. On comprend qu'il est très près d'aboutir à l'animer. Dehors, on entend des rires, des bruits de machines agricoles et industrielles, des sifflements d'oiseaux, le brâme d'un cerf, etc... Soudain la lumière baisse, le vent se lève, les machines et les bruits de vie s'interrompent. Des cris et des rumeurs font comprendre que les gens s'en vont et que tout se meurt. L'infographiste se lève précipitamment et se sauve, laissant derrière lui l'ordinateur allumé et le petit pantin figé.

Vent, craquements de branches (hiver), arbres morts, herbes folles, maisons en ruine, bougie. Une petite fille (genre Colombine ou petite danseuse) est seule éclairée d'un halo blanc. Elle a des sanglots. Un orage éclate, des feuilles mortes volent. Elle appelle, les mains en porte voix, court entre les arbres morts, désespérée, puis se

laisse glisser lentement contre un arbre et se prend le visage entre les mains. On l'entend murmurer qu'elle est seule... qu'elle a peur...

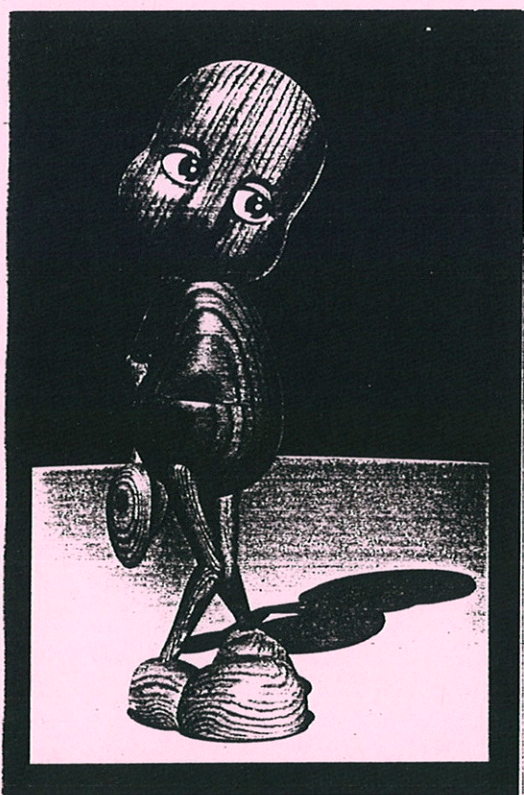
Les bruits et le vent s'apaisent. La lumière baisse sur la petite danseuse. En arrière plan, un halo lumineux blanc dessine les contours d'un clocher d'église et un croissant de lune s'élève dans le ciel au dessus du clocher. Une mélodie l'accompagne...

L'écran couleur de l'ordinateur réapparaît dans la nuit (projection géante). Le petit pantin prend vie, s'anime et se risque à faire quelques pas vers le bord de l'écran. Ses gros yeux contemplant la petite fille et sa petite voix se fait entendre. Il interpelle la jeune

.../...

fille et lui demande pourquoi elle pleure. Celle-ci, surprise, cherche d'où vient la voix, qui parle. La voix répond qu'il est "Le Pantin" et qu'il l'a entendu pleurer. Elle explique qu'elle est seule, qu'"ils" sont tous partis, en emmenant la vie, la musique, les chants d'oiseaux, les belles histoires d'autrefois, etc..., parce qu'ils n'avaient plus de travail. Que leurs machines se sont arrêtées.

Qui étaient-ils ? Que fabriquaient-ils ? Du cristal, des planches, des tissus, du charbon, du fer, du coton, des carrières de pierres, dans le pays des ducs de Lorraine.



Spectacle :

Le Pantin lui dit qu'il a des pouvoirs magiques à condition qu'elle l'aide à sortir de l'écran. Il lui propose de faire revivre ses souvenirs et de recréer la vie à condition qu'elle ne soit pas esclave du rêve et qu'elle croie en ce qu'elle cherche à recréer-----> série de tableaux chorégraphiques retraçant l'activité industrielle du Lunévillois (extensions sur la Lorraine) mais avec des extrapolations poétiques inventées par la petite danseuse (faire danser les statues du parc, orchestres symphoniques dans des kiosques à musique, ballet de tissus, maîtres verriers soufflants des bulles de cristal, champs de fleurs, ballet de mineurs aux petites lucioles frontales, applications poétiques du fer (apparition de la place Stanislas)).

Elle veut que le Pantin soit son ami. Elle veut que la vie revienne (farandoles de gens qui débarquent de TGV Blanc, Airbus Blanc), que des poules géantes pondent de gros oeufs d'où sortiraient des hommes et des femmes. Elle veut des patineuses, des danseuses sur l'eau, des manèges de chevaux de bois, un chevalier fantastique sur un cheval d'argent qui brillerait sur la neige, des bicyclettes qui volent... Elle court et danse toujours au milieu des tableaux. Parfois ils dansent ensemble, se chamaillent, se poursuivent. Parfois, il se fâche lorsqu'elle ne l'écoute plus ou lui échappe. Il regagne l'écran d'ordinateur, arrête le rêve et replonge le spectacle dans le noir et le vent (ce qui permet des changements de décors).

A la fin du spectacle, la petite fille se demande si tout cela n'était pas un rêve qui va s'enfuir. Le Pantin la prend par la main et la conduit jusque devant les tribunes et lui montre le public en disant : "...mais non, regarde, ils reviennent, ils sont là, ils t'ont entendu... ton rêve a réussi..."

Départ en retraite de M^{me} Odette Erhart à la mairie



Après 22 ans de bons et loyaux services, Madame Odette ERHART, employée de bureau à la mairie, a fait valoir ses droits à la retraite.

En prenant la place laissée vacante par Madame Lina CAYET en octobre 1970, elle allait devoir assurer une difficile succession; les tâches qui lui incombait étant multiples.

Mais Madame ERHART sut rapidement s'adapter à ses nouvelles fonctions: conscience professionnelle, discrétion, compétence sont autant de qualités qu'elle a su mettre au service de la population du Val.

Nombreux sont ceux qui ont eu recours à elle pour des démarches administratives, des demandes de pensions, des dossiers d'aide sociale, service qui au cours des années n'a cessé de prendre de plus en plus d'importance.

Son dévouement à la collectivité a d'ailleurs été récompensé il y a un an par la médaille d'honneur départementale et communale, distinction ô combien méritée.

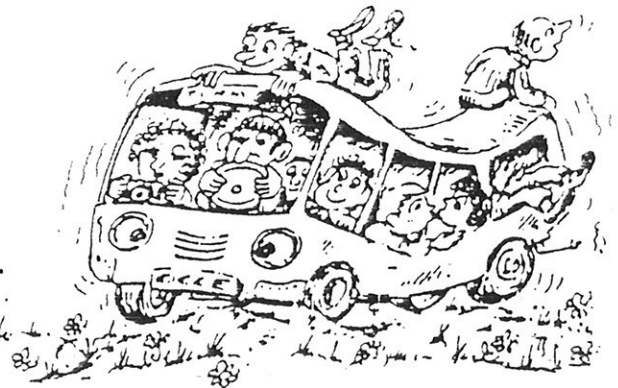
C'est ce que rappelèrent Monsieur le Maire, MM. DARDAINE et MASSON ses anciens collègues, au cours de la manifestation organisée en son honneur à la mairie le 9 mai dernier devant une nombreuse assistance composée de personnalités locales, de maires de communes voisines, de représentants des fonctionnaires du canton. Tous avaient tenu à être présents et à manifester leur sympathie et leur estime à celle qui partait.

Entourée de sa famille, très émue, Madame ERHART sut, avec beaucoup de sensibilité, parler de ces longues années passées à la mairie et remercier tous ceux qui furent, à un moment ou à un autre, ses "compagnons" de route.

Nous lui souhaitons de profiter longtemps de sa retraite au milieu de sa famille et de la considération des gens du Val qu'elle connaît si bien.

LA VIE DES SOCIETES

...





JEUNESSE SPORTIVE
DE VAL ET CHATILLON

La Jeunesse Sportive de Val-et-Châtillon évolue en championnat de 3^{ème} Division Départementale.

Au terme de la saison 51/52, l'équipe n'a pas obtenu, malgré ses bonnes prestations, le résultat escompté car elle a terminé dans le bas du classement.

Saison 92/93 le club se compose de :

- 41 joueurs dont 21 en catégorie Senior
11 en catégorie Poussin
9 en catégorie Pupille
- 6 Dirigeants.



En effet, c'est avec une grande satisfaction que le club a vu son effectif augmenter grâce d'une part à la venue de nouveaux joueurs Séniors qui signent une licence à la J.S. par ses bons matchs de début de saison et pour l'ambiance amicale qu'il y règne, et d'autre part à l'engagement pour la première fois

de son existence, de deux équipes de jeunes (Poussin, Pupille) qui évoluent en championnat de football à 7 joueurs.

L'encadrement de ces jeunes est assuré par Mrs BESNARD, KUHNER et BRAULT pour les poussins, Mrs BERNARD, CONOT et OBELTZ pour les pupilles

Ces mêmes dirigeants inculquent les règles et les bases du foot, conseillent ces débutants lors des entraînements qui ont lieu tous les mardis soir à 16 H 45 sauf pendant la trêve hivernale.

Ces jeunes "Renards" connaissent un début assez difficile car ils rencontrent des équipes déjà plus expérimentées mais malgré cela les petits sous les encouragements de leurs parents, font preuves de beaucoup de motivation et de courage car il faut souligner qu'ils en sont encore qu'à leurs premiers balbutiements.

Avec la création de ces deux équipes et la présence d'un arbitre officiel au sein du club, la J.S Val est donc en règle, vis à vis de la fédération française de football pour pouvoir accéder à la division supérieure. Il semblerait que le club serait le seul à être dans cette situation c'est pourquoi il est impératif de terminer dans les quatre premiers.



Pour l'instant cela s'avère être en bonne voie car l'équipe connaît un début de championnat remarquable qui lui permet d'être située à la 3ème place du classement.

Ces excellents résultats, qui ont prévalu au club les honneurs de la presse (E.R. du 30/09/92), sont dûs à la volonté

et au courage des joueurs de vouloir bien faire et à l'homogénéité de l'équipe dans les matchs difficiles.

BOUTEILLES PLASTIQUE

Elles prennent beaucoup de place dans nos poubelles. Pour les rendre moins encombrantes, remplissez-les d'eau bouillante et écrasez-les aussitôt.

Jardin secret

La sorcière aux dents vertes

Christian Bernard, dit « Riton » défenseur à la J.S. Val et employé à l'ONF, est un sacré farceur. Fidèle auditeur de RTL, il entendait régulièrement le sémillant Fabrice raconter que les candidats ayant échoué aux jeux qu'il animait, étaient victimes de « La Sorcière aux dents vertes ». Alors, la saison dernière, voyant que les Renards n'obtenaient que de piètres résultats en championnat, l'idée lui vint de faire courir le



bruit que la sorcière avait encore frappé. Et qu'elle était responsable des malheurs de son équipe. Un gag, bien sûr. Mais bientôt, tout le monde se prit au jeu. Le président-libero, Joël Brault, narra même l'affaire en détails, dans le bulletin municipal annuel. Aussi, en juin dernier, à l'occasion des feux de la Saint-Jean, les gars du Val décidèrent de donner forme à la sorcière. Un vieux balai, de la paille, un chapeau et deux grandes dents vertes firent l'affaire. Puis on précipita la sale femme dans les flammes. Exorcisme de village... La suite ? Val-et-Châtillon a retrouvé la voie du succès. Une victoire en amical contre Avricourt, une autre contre Cirey-sur-Vezouze qu'il n'avait pas battu depuis des années. Quatre points sur quatre, enfin, en championnat. Troublant, non ? Mais vous n'êtes pas obligés d'y croire...

Etant donnée que la malédiction de la sorcière aux dents vertes semble conjurée à tout jamais, j'espère que les joueurs auront assez de ressources physiques et morales jusqu'à la fin de la saison pour réussir le pari que la J.S. s'étant fixée c'est-à-dire l'accession à la 2^{ème} série.

La Jeunesse Sportive connaît, à l'heure actuelle, un renouveau grâce à ses résultats et à l'apport des jeunes qui lui permet de de garder l'avenir avec beaucoup de sérénité.

C'est avec un grand plaisir que le club s'est associé à l'Association Sportive de l'école pour accueillir Saint-Nicolas et Père Fouettard afin d'offrir des friandises aux enfants.

Le club remercie les personnes ayant manifestées leur intérêt en assistant ou en participant aux activités organisées par la J.S. Val en 1992 : Feux de la St Jean, challenge du Conseil Général et vente de calendriers.

JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE 1993

Le Président : Joël BRAULT

Le roman des Renards



En troisième division, Val-et-Châtillon n'a pas encore laissé une miette à ses adversaires.

Joël Brault a 36 ans et demi. Il est, depuis quatre ans, receveur du bureau de poste de Val-et-Châtillon, un village de 883 habitants, à quelques kilomètres de Cirey-sur-Vezouze. Un village que la crise économique n'a guère épargné. Ses entreprises ont, une à une, pris la tangente. Et sa population, qui était de 2.000 âmes en 1974, vieillit inexorablement.

Deux jours après être arrivé du Maine-et-Loire, Joël Brault a signé une licence à la Jeunesse Sportive de Val-et-Châtillon. Chez les Renards, comme on les appelle au pays. Après être devenu leur libero, il allait très vite devenir leur président. Mais pas leur entraîneur. Faudrait voir à pas exagérer! «*L'entraînement, explique le receveur, c'est notre capitaine, Daniel Conot, qui le prend en charge. Il a lieu sur notre terrain qui est un des plus beaux de la région. Avec vestiaires et douches. Pour l'hiver, on est aussi très bien organisés. On accroche des projecteurs au bout de perches en sapin. Une rallonge, et on peut s'entraîner de nuit...*»

Quand Joël Brault est venu, ça n'allait pas bien fort à la "J.S. Val". «*On jouait souvent à neuf ou dix, se souvient-il. Aujourd'hui, nous sommes 18. C'est très bien*»

Sur les 18 Renards, sept seulement paient leur licence. Parce qu'à Val-et-Châtillon, on a l'intelligence de ne pas faire casquer les chômeurs et les étudiants. Pourtant, le club ne roule pas sur l'or, on s'en doute. «*La commune nous verse 3.000 F et nous paie le plâtre pour tracer le terrain, soit 1500 F de plus. On se débrouille*».

Les joueurs qui rejoignent la

J.S. Val le font surtout pour la bonne ambiance qui y règne. «*On organise pas mal de sorties ensemble. Une râclotte à la salle des fêtes, en février, un pique-nique en forêt, au mois d'août. Cette ambiance, c'est vraiment typique du Val*», confie le président.

Un barreau sur l'échelle ?

Deux joueurs sont arrivés chez les Bleu et Blanc à l'intersaison. Un étudiant du village mais qui ne jouait pas chez les Renards, Jean-Pierre Marchal. Et puis l'ailier droit de Pexonne, Stéphane Scortegagna.

Cette année, nos carnassiers n'ont pas manqué leur départ, dans le championnat de troisième division. Après deux journées de championnat, les écopiers de Christian Bernard - qui ont tordu le cou à la "B" de Rehainviller, avant d'aller sévir derechef à Glonville, dimanche passé - partagent effet avec Moyen la première place du groupe 2. Ils ont réussi un parcours parfait, n'encaissant en outre qu'un seul but en deux matches. De la belle besogne. Qui surprend agréablement le président Brault. "D'habitude, souligne-t-il, on est plutôt dans les derniers. (NDLR: Au printemps, Val-et-Châtillon a effectivement terminé avant-dernier de sa poule). Pour une fois, c'est vrai, nos affaires tournent assez bien".

Précisons quand même que nos Renards ont, cette saison, changé de "poulailler". «*On nous a mis dans un groupe lunévillois, en compagnie de clubs tels que Mont-sur-Meurthe, Rehainviller, Bertrichamps. Et pour l'instant, cela semble nous*

aller plutôt bien». Pour autant, au Val, on n'est pas pris par la folie des grandeurs. «*On espère monter en deuxième série, confie le receveur de la poste. C'est notre place. Mais l'équipe est tenue à bout de bras par trois ou quatre anciens. Le Val ne doit donc pas viser plus haut. En fait, notre souci premier, c'est de faire en sorte que le village ne perde pas son équipe de foot*».

ARTICLE

PARU DANS

L'EST REPUBLICAIN

DU 30/09/1992

ASSOCIATION DES MUTILES COMBATTANTS
DE MEURTHE ET MOSELLE

SECTION DE VAL

Situation des effectifs au 30/11 : En recul pour la première fois depuis 1978 date de mon accession à la présidence. En tenant compte du vieillissement rural des différentes générations du feu, ce mouvement de recul ne peut que s'accroître dans les années à venir. Si comme nous osons l'espérer aucun grand conflit ne survient entre temps, les Anciens Combattants sont appelés à disparaître.

Au 31/12/91, nous comptons 58 adhérents(es)

Au 30/11/92, nous comptons 53 adhérents(es) : 1 gain, 5 pertes

Activités de la section

Dans le cadre de nos responsabilités et nos devoirs, la section s'occupe activement des différentes cérémonies de commémoration à caractère patriotique. Des délégations avec drapeau sont présentes sur invitation dans diverses manifestations extérieures.

1) Dimanche 12 janvier 92 : Salle des fêtes de Val, 134 convives étaient rassemblés pour la désormais traditionnelle GALETTE DES ROIS avec présentation des vœux aux autorités, aux Anciens Combattants et à leurs nombreux amis. L'excellente ambiance tout au long de cet après-midi récréative est un facteur important d'union et de camaraderie entre nous.

2) Mardi 14 janvier : Visite et remise de colis aux adhérents, malades, handicapés, hospitalisés ou en maison de retraite.

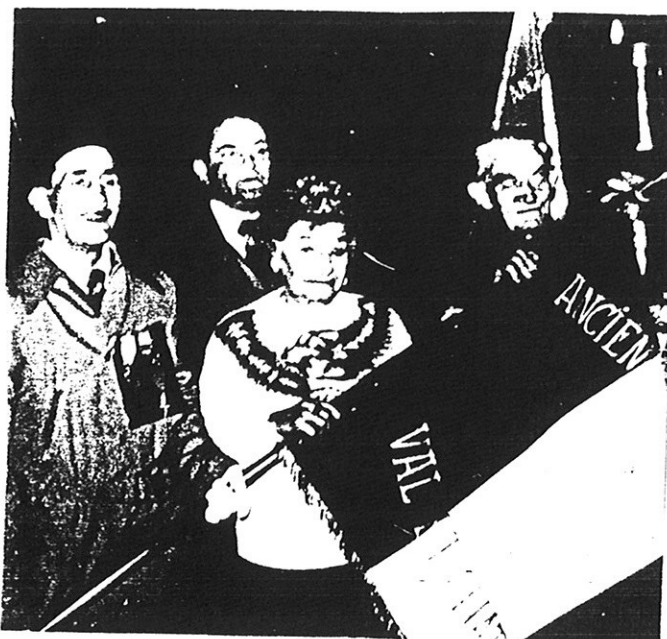
3) 7 mars : Assemblée Générale de la section - Compte-rendu d'activité et bilan financier.

4) Jeudi 19 mars : 60 participants étaient au départ du car, pour une sortie familiale à KIRWILLER avec objectif le Restaurant Music Hall ADAM MEYER pour un programme spécial PAQUES. Apprécié de tous.

5) Vendredi 31 janvier : Visite aux camarades hospitalisés à LUNEVILLE.

6) 8 mai : Commémoration du 47ème anniversaire de l'Armistice du 8 mai 45 en présence de Mr Le Maire et de Monsieur le Conseiller Général - Office religieux, cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbes, vin d'honneur offert par la municipalité. Banquet de 75 couverts.

- 7) Lundi 11 mai : Visite avec remise de colis aux adhérents hospitalisés et en maison de retraite.
- 8) Dimanche 14 juin : Une importante délégation avec Drapeau assiste au 60^{ème} Congrès de l'A.M.C. à BELLEVILLE. Le même jour une seconde délégation assiste à BACCARAT au Congrès de la F.A.I. -EST (Anciens d'Indochine).
- 9) 18 juin à 18 H 30 : Devant le monument aux morts, cérémonie de commémoration du 52^{ème} anniversaire de l'Appel du Général de GAULLE.
- 10) Dimanche 21 Juin : Présence d'une délégation avec Drapeau à la cérémonie de commémoration des combats de Juin 40 à TANCONVILLE.
- 11) 14 juillet : Désigné, le Président HERVY est présent pour l'animation, avec son fils Claude, de l'après-midi récréative. Si les enfants sont en nombre, les grandes personnes sont rares.
- 12) Dimanche 1er novembre : Le Président et son épouse prennent la quête du SOUVENIR FRANÇAIS à leur charge.
- 13) Jeudi 5 novembre : En remplacement du Banquet du 11/11 qui ne pourra avoir lieu, la section organise une sortie à KIRWILLER, 58 participants pour un car de 58 places. L'ensemble des participants se déclare satisfait de cette journée.
- 14) 11 novembre : Cérémonie de commémoration du 74^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 dans les conditions habituelles, sans banquet.



SOUVENIR du 11 novembre 1981
à VAL ET CHATILLON
Baptême du nouveau DRAPEAU
PARRAIN : Mr Jules DAVAL
Ancien combattant 14/18
MARRAINE : Mme Baptistine
GENELOT
PORTE-DRAPEAU : Mr Pierrot
ROYER
PRESIDENT : Mr HERVY Raymond
Seul survivant.

Pour mémoire : le 16 avril : Messieurs JACQUES J-B- 21 août BELLOT H. - 10 septembre (VIAPFER Marcel), 27 octobre KUBLER Marcel, la section prend à sa charge une partie des obsèques (Porteurs, Drapeau, plaque mortuaire, Eloge funèbre) de nos adhérents(es) décédés.

Dans ce compte-rendu, il n'est pas fait mention des démarches avec constitution de dossier, soit pour la carte ou la retraite du combattant, soit ouverture de dossier "Aggravation d'invalidité", etc...

Il me reste à remercier tous ceux et toutes celles qui participent bénévolement et activement à l'accomplissement de notre mission au sein de la Société.

Un grand merci particulier à la fanfare et à son Chef sans qui, nos cérémonies seraient fades et sans impact.

Merci à Mr le Directeur des écoles, au Corps des Sapeurs-Pompiers, à Mr le Curé, aux Porte-Drapeau et à tous ceux qui par leur présence nous encouragent dans la poursuite de notre mission.

JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE à TOUS.

Le Président HERVY.

CHAMPAGNE

Pour conserver les bulles une fois la bouteille débouchée, glissez le manche d'une cuillère de métal dans le goulot.

BUEE

Pour ne pas transformer votre salle de bains en sauna, faites couler le robinet d'eau froide en premier et ensuite l'eau chaude, vous éviterez la formation de vapeur.

CLUB VOSGIEN

1992 aura été une année riche quant au travail réalisé par les Membres de la Section de la Vezouze. Que ce soit sur le terrain pour le balisage des sentiers, ou pour l'entretien de notre Refuge de la "Boulaye".

Sur le terrain, comme chaque année une cinquantaine de kilomètres de sentiers ont été re-vus cette saison, l'esprit Club Vosgien demeure fort heureusement pour continuer l'oeuvre entreprise par nos anciens, un certain 31 juillet 1931...

S'il existe des promeneurs irresponsables, et ils sont heureusement très rares, l'immense majorité des randonneurs ou promeneurs, sont des mordus parfaitement conscients à la fois du respect de la nature et de son environnement, c'est pourquoi l'impact verdure qui nous enveloppe dans notre secteur, ne peut que s'étendre mais avec la discipline nécessaire à tout bon développement.

Sur le plan hébergement, notre région est assez pauvre en ce qui concerne l'accueil du randonneur, c'est pourquoi comme de nombreuses sections du Club Vosgien, nous essayons de posséder un refuge digne de ce nom, qui offre non pas le luxe mais un relatif confort ; lentement mais sûrement nous arrivons à un résultat fort honorable.

Nous ne dirons jamais assez combien fut grand le mérite d'une poignée de mordus, qui tous les mercredis de l'année se retrouvent pour un travail bénévole accompli avec un coeur gros comme ça...

Ils viennent de tout le Canton : Val et Châtillon, Bertrambois, Cirey, et même régulièrement de Azerailles. Merci à tous ces braves



qui ont compris que le développement touristique de notre secteur est en marche et d'une façon irréversible.

La Municipalité de Val et Châtillon l'a bien compris, c'est pourquoi elle voudrait réaliser la mise en valeur de ces magnifiques Rochers du Bajeu, à la porte même de Val.

Le Club Vosgien jouera le jeu de cette promotion et sera présent s'il faut donner un coup de main à cette réalisation.

Mais il y a à Val un malaise en ce sens qu'il n'y a plus que deux couples et une jeune fille que l'on peut considérer comme Membres actifs, les autres ne vivent que trop rarement la vie de notre Association, les dernières tempêtes auraient-elles défibré notre jeunesse... au point de l'éloigner de nos grands Sapins ?... Nous espérons que ce mal est passager et attendons le retour des amoureux de la nature.

Ceci ne nous empêche pas de dire un grand merci à tous les Membres sympathisants de Val et d'ailleurs, qui d'année en année font confiance à l'équipe du "CLUB VOSGIEN".

G. EPPE

ASPIRATEUR

Pour embaumer la maison, glissez entre le filtre et la grille de sortie d'air, un coton imbibé d'essence parfumée.

BANANES

Elles se conservent mal car leur peau noircit. Pelez-les, enveloppez-les dans du papier aluminium et mettez-les au frais.



G.A.S. DU VAL

SECTION CROSS PEDESTRE

Pierre Cayet avec ses deux aides Michel Obeltz et Bruno Mazin assuraient les deux entraînements hebdomadaires du mercredi 13 H 15 - 13 H 45 et du samedi 13 H 30 - 14 H 00, ainsi que les séances supplémentaires précédant les sorties. Il est fait appel à de nouveaux bénévoles pour aider à l'encadrement de ces entraînements ; une formation pour ces cadres est actuellement à l'étude.

Pendant la saison 1991-1992, ce sont 10 adultes dont 4 extérieurs à Val-et-Châtillon, 6 adolescents et 28 enfants qui ont couru pour nos couleurs. Ces athlètes ont effectué près de 650 sorties dans les principales épreuves du département, ainsi qu'en Moselle et Bas-Rhin. Ils ont remporté 25 courses et pris 126 places d'honneur, malgré le transfert d'individualités vers AS.PTT.NANCY, qui ont fait chuter le nombre de places sur le podium pour cette saison. Plusieurs coupes et trophées pour le club le mieux représenté ou le challenge du nombre, remportés cette année, sont exposés en Mairie. Au trophée Sport-Loisir, trois place d'honneur sont revenues à nos athlètes, pour 15 participations retenues.



Huit déplacements se sont effectués en autocar, les voitures particulières n'étant utilisées que pour les courtes distances ou pour des déplacements spécifiques, dans le Bas-Rhin et en Moselle notamment. Les frais, très importants par suite de la situation de Val-et-Châtillon, sont couverts par une subvention communale.

La vente des calendriers et la campagne de l'épinglette VAL-CROSS, tirée à 1000 exemplaires, laissent à la Section un bénéfice substantiel.

Remercions encore les bonnes vendeuses et les bonnes quêteuses, qui contribuent à la santé financière du Club. Elles accomplissent des tâches ingrates avec bonne humeur.

Depuis l'hiver dernier, tous nos athlètes, tant petits que grands, arborent des maillots couleur or illustrés du Renard du Val en flocage noir. Des collants noirs ont été achetés également, pour la mauvaise saison. L'achat de shorts pour l'été est envisagé cette année ; celui de coupe-vent, dont l'utilité a été reconnue, sera effectuée lorsque se découvriront des circonstances favorables.

Une affluence record a été enregistrée pour le 8ème Grand Cross de la Forêt, le 17 juin 1992 : 243 concurrents ; pour la première fois, la barre des deux cents est franchie. Philippe Tisserand de Saint-Dié-des-Vosges a été le brillant vainqueur de l'épreuve reine des 10 000 mètres. 28 coupes ont été distribuées récompensant les premiers de chaque catégorie, et 40 grosses médailles pour les 2èmes et 3èmes ; tous les coureurs ont reçu une médaille et un lot lors de la tombola gratuite. Si le bénéfice a été moins important que les années précédentes, c'est que la subvention de 1500,00 F de Cora-Lunéville a été supprimée. Les sponsors sont très difficiles à trouver dans la région.

Pour 1993, la date du 13 juin a été retenue lors de l'établissement du calendrier des courses hors-stade lorraines. Souhaitons une participation au moins aussi importante qu'en 1992.

L'organisation et la tenue de la buvette des 13 et 14 juillet 1992, confiées exceptionnellement au club cette année, a apporté un bénéfice appréciable. Le manque de membres actifs bénévoles s'est fait assez cruellement sentir ; un grand merci à ceux qui ont pu aider le club à cette occasion.

Une rencontre de Bras-de-fer est envisagée en avril 1993, pour la réouverture de la Salle des Fêtes rénovée, avec l'aide de Frédéric Génelot qui a poursuivi son entraînement et participé à toutes les compétitions nationales depuis qu'il a découvert ce sport à Val-et-Châtillon il y a trois ans. Une importante campagne d'affichage et d'envois personnalisés aux haltérophiles et athlètes bras-de-féristes est à mettre en place, en accord avec le calendrier officiel des rencontres nationales qui nous parviendra ultérieurement.

Le bureau 1992-1993 est présidé par le colonel André LAURAIN, assisté de M. Gilbert DURAND Vice-Président ; M. Roger MARRANT est secrétaire-trésorier ; MM. Pierre CAYET, Michel OBELTZ et Gilbert DURAND sont les entraîneurs. M. Frédéric GENELOT est correspondant Bras-de-Fer.



SECTION BRAS-DE-FER

Sous l'égide du GAS DU VAL SECTION CROSS, un nouveau sport va pouvoir être pratiqué à Val-et-Châtillon : une Section Bras-de-Fer, la septième créée en France, fonctionnera dans le cadre de la W.W.F.

Ce sport ne sera pas une nouveauté pour les habitants du secteur, puisque deux rencontres ont déjà été organisées à Val-et-Châtillon en 1988 et 1989, rassemblant des concurrents de toute la Lorraine et de l'Alsace. Une sélection constituée à Val-et-Châtillon de Mosellans et de tireurs de la Meurthe-et-Moselle-Sud avait, en février 1989, participé à un tournoi international à Genève, où elle s'était honorablement comportée.

Tous les amateurs, hommes et femmes, à partir de la catégorie Juniors, peuvent se faire connaître dès maintenant auprès de Frédéric GENELOT (tél. 83.42.66.28 après 17H00). Deux entraînements hebdomadaires sont prévus, dans un local de l'ancienne Cotonnière (entrée Conciergerie).

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ECOLE

Pour cette année 92 qui s'achève, l'Association tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à nos manifestations et tous les bénévoles qui nous ont permis de concrétiser nos projets.

Comme les années précédentes, les rencontres inter-écoles ont eu lieu à trois reprises. La dernière a réuni plus de cent enfants de Bertrambois, Petitmont et Val. Après les épreuves, les enfants ont pique-niqué en forêt.

Pour Carnaval, les enseignants, les parents et les enfants déguisés ont défilé dans toutes les rues du village. Les fonds réunis lors de la vente de beignets ont permis l'achat de matériel pédagogique. Nous tenons à remercier tous les habitants qui réservent toujours un bon accueil aux enfants et aux parents responsables de la vente de beignets.

Nous avons cloturé l'année scolaire par notre traditionnel rallye promenade. Il remporte toujours le même succès et c'est toujours dans la bonne humeur et les rires que cette journée se termine.

Un seul regret pour 92, les séances piscines hebdomadaires risquent de ne plus avoir lieu. En effet, un accompagnateur manque et cela pose de gros problèmes...

La JS Val et l'Association Sportive de l'Ecole se sont associés pour demander à ST Nicolas de venir rendre visite aux enfants de Val. La musique de Val a accompagné ST Nicolas tout au long de sa visite dans notre village...

L'Association Sportive de l'Ecole vous présente ses voeux pour 1993.

APPEL DE L'ECOLE MATERNELLE

L'école maternelle de VAL-ET-CHATILLON fait appel à la générosité des habitants afin de récupérer des porteurs, tricycles ou trottinettes.

Si vous en possédez dans votre grenier et qu'ils ne servent plus, merci de prendre contact avec l'école (M. Gardien, tél. 83.42.63.38).

Seules conditions : qu'ils soient en état de marche et qu'ils ne présentent aucun danger pour les enfants.

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Elle vient d'avoir quinze ans et ses premiers adhérents ayant vieilli d'autant, nous voyons avec peine l'effectif du CLUB 3° AGE s'amenuiser. En cette seule année 1992, cinq de ses membres les plus fidèles sont décédés; quelques-uns sont partis pour l'hiver ou définitivement en maison de retraite, d'autres enfin, pour des raisons de santé, ne peuvent plus nous rejoindre le mercredi. Cela fait beaucoup de places vides dans une salle de réunions. D'où un appel à ceux qui ont cessé toute activité professionnelle et qui pourraient être des nôtres. Si le terme "CLUB 3° AGE" les gêne, alors appelons-le " CLUB des RETRAITES" ou "de l'AMITIE" et précisons qu'il y a tout de même, actuellement, une quinzaine d'adhérents de 65 ans et moins qui s'y sentent à l'aise, bien que se trouvant encore jeunes

Le CLUB FEMININ ne connaît pas, lui, de problèmes d'effectif. Les abandons y sont rares et compensés par une ou deux nouvelles inscriptions chaque année. Si les réunions mensuelles du club "Jeunes" sont suivies avec autant d'assiduité que celles de leurs aînées, tout ira bien.

LES ACTIVITES DE L'UN ET L'AUTRE CLUB EN 1992 :

- 09.01.92 : Thé dansant
- 11.01 et 05.12.92 : Soirées jeux pour le Club Féminin
- 05.03 et 25.06.92 : Visite du 3ème AGE au club ami d'Abreschviller
- 29.03.92 : Repas du 3ème AGE à la salle des fêtes
- 05.04.92 : Défilé carnavalesque avec les villages voisins
- 07.04.92 : Journée de rassemblement des clubs 3ème AGE du Département à BEAULIEU-PARC
- 07.11.92 : Assemblée générale de l'Association Familiale
- 10.11.92 : Assemblée générale du CLUB 3ème AGE
- 19.11.92 : Fête de la choucroute et de la bière au Val d'Ajol, sortie organisée par BADONVILLER et regroupant les clubs des villages voisins - la solution à envisager pour l'avenir
- 15.11.92 : Sortie du Club Féminin à NANCY avec visite du Musée de l'Ecole de Nancy et de l'aquarium. Journée très intéressante et fort appréciée.
- 27.11.92 : Réunion d'information sur PAC-EUREKA
- 12.12.92 : Sortie du Club Féminin à STRASBOURG au Marché de Noël
- 22.12.92 : Goûter du Noël du 3ème AGE.

QUELQUES INFORMATIONS :

- Le pédicure-podologue consultera désormais le dernier samedi de chaque mois.
- L'Association Familiale a l'intention d'organiser, au cours des prochains mois, des réunions ouvertes à tous sur des thèmes divers susceptibles d'intéresser un grand nombre de personnes.
- En mars débiteront au Club, des séances de "remue-méninges" organisées par la Mutualité Sociale Agricole. Ces séances sont destinées à stimuler l'efficacité cérébrale et à aider à remédier aux trous de mémoire chez les personnes de 60 ans et plus. Il n'est pas nécessaire de faire partie de la M.S.A. et de l'Association Familiale pour participer à ces réunions. Nous avons déjà 17 personnes inscrites ; 5 ou 6 en plus nous permettraient de faire deux groupes de travail ce qui serait préférable. Avis donc aux amateurs de "Programme d'Activation Cérébrale" (PAC EUREKA)

BONNE et HEUREUSE ANNEE à TOUS

GAS du VAL - Section V.T.T.

Création de circuits V.T.T.

Panneau "logo" balisant nos circuits VTT

Après de nombreuses démarches auprès de l'ONF, des communes concernées, du Pays d'Accueil du DONON, et de la Fédération Française du cyclisme, deux circuits ont été reconnus et balisés, N° 10 de 16 Kilomètres et N° 11 de 15 kilomètres environ.

Le départ officiel aura lieu après la saison de chasse, dès le 1er février 1993.

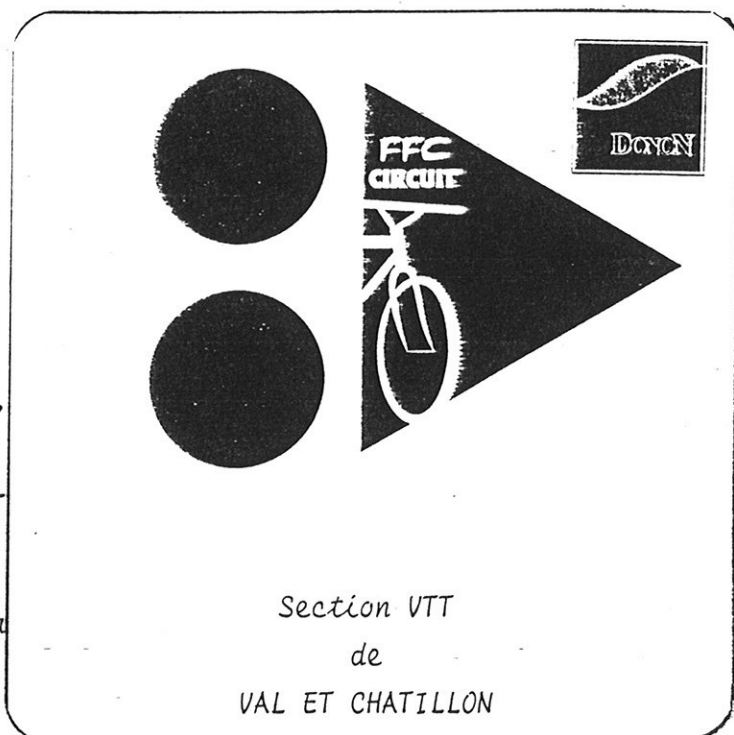
Les personnes intéressées par ce sport sont invitées dès maintenant à se faire inscrire auprès des responsables : MMS GRANDJEAN Olivier et LAUDO Alexandre.

A bientôt pour des randonnées dans nos belles forêts.

P.S. Au courant de l'été 1993, date à déterminer, seront organisées les six heures de la forêt BORNABOIS sur le parcours de santé.

Le Président,

LAUDO Alexandre



Bonne retraite Monsieur HUBERT GERARD

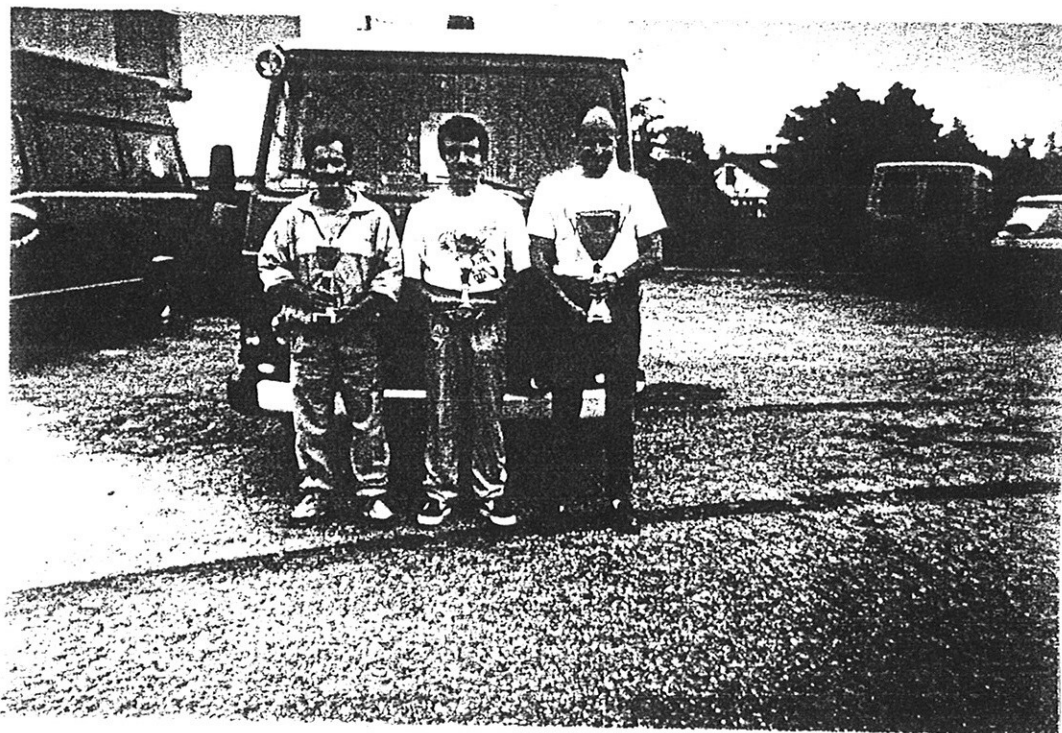
"Le troisième mousquetaire part en retraite !"

Après Messieurs CAVET Pierre et BURGUNDER Michel, Monsieur GERARD Hubert prend sa retraite bien méritée.

Il fut l'un des piliers du corps des sapeurs pompiers (dont il fut le Chef de Corps de 15/12/1977 au 17/09/1992).

Du fait de son emploi à la commune, il se retrouvera comme étant l'un des rares pompiers présents dans la journée, les autres travaillant à l'extérieur et parfois assez éloignés du Val. Aussi se retrouva-t-il sollicité de nombreuses fois dans des débuts de sinistre qu'il maîtrisa toujours avec conscience. Les services qu'il rendit, furent nombreux et nous ne pouvons que l'en remercier. Nous n'oublierons pas les bons moments passés ensemble car aussi consciencieux au travail, aussi bon vivant était-il au moment de détente, toujours le mot pour rire.

Aussi pour tous les bons et difficiles moments passés ensemble, nous le remercions et lui souhaitons une bonne retraite.



CLASSEMENT CROSS

Dimanche 15 mars 1992

32ème Cross départemental à PAGNY / MOSELLE

Catégorie Vétérans :

1er - Mr FRANCK Jean-Paul qualifié pour le Cross national
à TARBES

Catégorie Séniors :

25ème - Mr MAZIN Bruno
107ème - Mr BESNARD Pierre

Samedi 28 mars 1992

Cross National à TARBES

Catégorie Vétérans :

18ème - Mr FRANCK Jean-Paul

Dimanche 31 Mai 1992

Cross d'arrondissement à PETITMONT

Catégorie Vétérans

1er - Mr FRANCK Jean-Paul
9ème - Mr DURAND Gilbert
2ème place par l'équipe en vétérans

catégorie Séniors

2ème - Mr MAZIN Bruno
18ème - Mr BESNARD Pierre

Les pompiers vous remercient de l'accueil chaleureux que vous leur réservez lors du passage pour la vente des calendriers.

Joyeux Noël et Bonne Année

Le Chef de Corps
CHAROLET Daniel

-----ooOoo-----

Si l'on se réfère aux sondages réalisés lors de la dernière émission télévisée avec la grande vedette Brigitte BARDOT, l'exercice de la chasse serait plutôt impopulaire dans notre pays. Encore faut-il savoir que 75% des français n'ont jamais chassé ou accompagné un chasseur et s'expriment donc sur des préjugés.

N'empêche que la diffusion d'images déplorables d'une chasse à courre - dont les protagonistes, il faut le souligner, ont été exclus depuis longtemps de la société de vénerie - a certainement beaucoup influé sur l'opinion publique. Ces images choquantes, y compris pour les chasseurs dignes de ce nom, n'ont plus cours. Elles ne reflètent qu'un cas extrême nullement représentatif de la chasse telle qu'elle se pratique actuellement.

La chasse, c'est autre chose pour les vrais chasseurs.

Avant de tirer un nombre raisonnable d'animaux, ce sont des heures, des journées consacrées à des travaux d'aménagement, à la protection des cultures, à la surveillance; c'est beaucoup d'argent dépensé pour payer les dégâts, nourrir le gibier, régler les droits. Enfin, la chasse est aussi un merveilleux moment de détente dans la nature après une semaine de travail et de soucis, c'est une convivialité rare, une source d'amitiés nouées autour d'une table, d'un simple feu de bois où grillent "chons" de lard et saucisses.

Alors, ne tirez pas trop sur les chasseurs. Ce sont des gens raisonnables qui aiment et protègent la nature.

Pour en revenir à l'Association Communale, l'année a été bonne, l'ambiance excellente, le gibier encore présent malgré les braconniers.

Le Président : Roland DARDAINE



ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES, CHEFS DE FAMILLE

Section de Cirey-Val



Accueillir, aider, informer et défendre sont les quatre buts de notre association.

La section compte actuellement 57 membres. Nos activités 92 ont débuté par l'Assemblée Générale Départementale qui a eu lieu à Longwy le 1er mars 1992. 13 personnes de notre secteur y ont participé. Le 23 de ce même mois, c'était à Val que se tenait l'Assemblée de notre section : 25 membres y assistaient. Cette assemblée fut suivie d'un repas, bonne journée pour nos amies qu'un dimanche solitaire attriste. Le 21 juin 1992 était organisé le voyage départemental qui nous emmena en Alsace : Orbey, les Trois-Épis, Kayserberg. Le repas eut lieu à l'Auberge des Trois-Épis. Un séjour en Haute-Savoie au titre départemental toujours, eut lieu du 16 au 27 septembre, séjour favorisé par de belles journées ensoleillées : Les Luidarets, Annecy, Yssoire, Cirque du fer à cheval, journées à Gruyères (Suisse), Genève, Chamonix, montée à la mer de glace, le couvent du Reposoir n'ont plus de secrets pour nous. Nous étions 50 dont 10 de Val et de Cirey. L'union départementale des Allocations Familiales (U.D.A.F.) une fois de plus nous demanda la ou les candidatures de mères de famille nombreuse pour un séjour d'une quinzaine à la Ciotat.

Deux personnes (1 de Val et 1 de Cirey) furent proposées et acceptées. C'est du 1er au 16 novembre qu'elles séjournèrent sur la Côte d'Azur et cela avec un beau soleil alors que nous autres... !!!

Et maintenant nous nous tournons vers 93. Outre les Assemblées et le voyage habituel, un séjour dans le Vaucluse s'organise. Il aura lieu en septembre. Nous aurons aussi un temps fort avec le Congrès qui se tiendra les 13 et 14 novembre à St Etienne. Ce sera le 13ème. Qu'en obtiendrons-nous ?

Il est toujours utile d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les problèmes spécifiques à chaque catégorie de veuves et demander une amélioration des conditions de vie, car certaines ont vraiment de piètres ressources.

J'en termine en vous souhaitant une bonne fin d'année et vous présente mes meilleurs voeux pour 93.

La Responsable de la section,

G. KLEIN

SALADE

Pour ranimer une salade défraîchie, plongez-la quelques minutes dans de l'eau chaude, puis passez-la à l'eau froide.

LAINES DE VERRE

Pour la découper, utilisez un couteau électrique.

COMITE DES FETES

Année sabbatique pour le Comité des fêtes qui n'aura eu qu'à organiser l'arbre de Noël des écoles.

En effet, pour des raisons pratiques, les 13 et 14 juillet ont été organisés cette année par la section CROSS des GAS du VAL et la St SYLVESTRE a dû être annulée pour cause de travaux à la salle des fêtes.

Une Assemblée Générale a eu lieu récemment pour compléter le Conseil d'Administration et réélire un Bureau. Après le départ regretté de notre trésorier, monsieur Henri GUENAIRE, monsieur et madame DARDAINE ont souhaité également se mettre en congé de l'association.

Le Président sortant a rendu hommage aux démissionnaires qui après plusieurs décennies de bénévolat actif au sein des sociétés locales, aspirent légitimement à une juste retraite tout en restant heureusement très actifs dans d'autres associations.

Ils sont remerciés chaleureusement pour les nombreux services rendus.

Le nouveau Bureau est donc ainsi composé :

- M. DURANT GilbertPRESIDENT
- Mme BECKER MarieVICE PRESIDENTE
- Mme COSTER MichèleTRESORIERE
- M. COSTER Jean FrançoisTRESORIER ADJOINT
- M. BRAULT JoëlSECRETAIRE
- M. GRANDJEAN OlivierSECRETAIRE ADJOINT

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et rendez-vous l'année prochaine.

FANFARE DU VAL

Gens du Val, mes amis

Vous voici au rendez-vous de fin d'année avec votre fanfare...

Que devient-elle ?

Toujours pour essayer de vous faire plaisir et se plaisir à elle-même, elle continue à travailler avec les moyens qu'elle possède sur un chemin que les exigences de la vie actuelle ne présentent pas sur un tapis !! Mais c'est accepté ainsi et le courage ne manque pas.

Tout au long de l'année qui s'achève, la Fanfare du Val a travaillé sans relâche à son entraînement et n'a certes pas manqué de sollicitations :

22 sorties depuis le 1er janvier, tant dans notre Val qu'à Petitmont, Pexonne, Cirey, Dombasle, Badonviller. Partout, ses prestations ont valu à tous, les compliments les plus chaleureux, et c'est alors notre pays qui s'en trouve à l'honneur.

Bravo donc à nos musiciens et musiciennes ainsi qu'à leur Chef.

Ce Chef, Daniel GESTER, a pris ses fonctions en avril de cette année, remplaçant Jean-Luc GERARD, démissionnaire pour raison personnelle. Tambour à la fanfare, il a fait le grand effort de changer d'instrument afin de pouvoir mieux remplir sa nouvelle fonction à laquelle il apporte les meilleurs résultats : Mention très bien.

Dans nos pays, désormais sans grandes industries, les Sociétés ont bien du mal à gérer leur budget, car il faut y songer, il existe des dépenses de toutes sortes. Grâce à vos bonnes volontés, la Société arrive à équilibrer le sien et il nous faut remercier tous ceux et celles qui, au moment de notre fête des fleurs, nous prouvent leur attachement.

Merci à la Municipalité du Val pour cette subvention qu'elle nous accorde,

Merci à la Municipalité de Pexonne qui a augmenté celle qu'elle nous attribuait.

Merci également à la Section AMC du Val et à son Président qui n'entrevoit pas une cérémonie commémorative sans que soient présents ces accents de tambours et clairons, évocateurs, pour tous ces anciens d'une partie de leur vie qu'ils n'oublieront jamais.

.../...

A ce sujet :

Certains ont dit et écrit "Les vieilles fanfares de papa, des 11 novembre et 14 juillet, les marches militaires au garde à vous, c'est fini !!..."

Le croyez-vous ?... : Ces défaitistes connaissent-ils la Fanfare prestigieuse de la Garde Républicaine ? Croient-ils que cette phalange va se déplacer désormais dans tous ses services sur un air de Lambada ??!!

Inutile d'insister, notre fanfare est encore là et ce qu'il faut, c'est lui souhaiter et lui permettre longue vie. Tous ces membres et supporters constants, méritent félicitations pour leur assiduité aux répétitions, surtout les éloignés tels que nos amis de Petitmont et Cirey. Félicitations également aux anciens : Antoine Bertrand, Nènessé Sager et Daniel Dardaine.



vo
tre
fanfare à
DONBASLE et
VARANGEVILLE

Tout chacun, dans notre association que nous nous efforçons de rendre sympathique, apporte un grand hommage à son intendant - argentier René Bouquet auquel nous adressons un sincère grand coup de chapeau pour son dévouement, son sérieux et ses compétences : Bravo René.

Le Comité se trouve toujours désireux d'accueillir petites filles ou petits garçons qui, dans quelque temps seront en mesure d'assurer la relève de ces fidèles anciens.

Si vous le voulez bien, ils feront partie de cette grande famille que nous sommes, dans la camaraderie, l'amitié, unis dans le plus grand désir de bien faire.

Tous, nous comptons sur vous, parents, et il est évident, sur votre compréhension.

Merci.

A bientôt-tous les Renards et chers Amis.
Je me fais l'interprète de toute la Fanfare du Val pour vous adresser les meilleurs vœux.

Le Président

André Denis

ASSOCIATION SOLIDARITE CHOMEURS

canton de Cirey sur vezouze

Lors de l'assemblée générale à laquelle Monsieur le Maire de Cirey nous a fait l'honneur d'assister, notre Association, qui représente des personnes dépourvues d'emploi sur le canton, reste fidèle à ses engagements selon les statuts élaborés en Mai 88 au cours de l'assemblée constitutive, c'est à dire:

- s'organiser pour plus de SOLIDARITE envers les chômeurs
- revendiquer le droit au travail, au respect et à la dignité pour chacun.

Si les membres du comité se renouvellent d'une assemblée générale à l'autre, les uns quittant pour raisons personnelles, d'autres adhérents prennent la relève et certains membres se maintiennent bien qu'ayant trouvé un emploi. Notre association n'est pas composée que de chômeurs, c'est une association de SOLIDARITE aux CHOMEURS, c'est pourquoi nous appelons tous ceux qui sont d'accord avec ses principes et ses objectifs, à nous rejoindre en adhérant ou en participant.

ACTIVITES

Nous représentons toujours Famille Rurale Service sur le canton. Ce service est très intéressant pour les particuliers qui ont quelques petits travaux à effectuer ainsi que pour les artisans pour un surcroît de travail passagers. Seuls les demandeurs d'emploi peuvent être mis à disposition. Il est dommage que ce service ne soit pas plus utilisé car c'est une facilité et une garantie pour l'employeur ainsi qu'une assurance pour le salarié et cela évite le travail au " noir " avec toutes ses conséquences.

Au cours de nos permanences qui ont toujours lieu le jeudi de 10 H à 11 h à la Mairie de Cirey et au local, 39 rue Foch les autres jours, plusieurs personnes ont trouvé du travail, un contrat emploi solidarité ou ont pu s'inscrire à un stage de formation. Certaines d'entre-elles ont repris confiance en elles et osé s'inscrire et s'organiser pour les trajets et maintenant travail en CES. Même si cela représente un emploi précaire, nous considérons que c'est une insertion à la vie active pour celles qui n'ont jamais travaillé.

La situation de l'emploi devient de plus en plus catastrophique sur le Lunévillois. Sur notre secteur fortement touché depuis les fermetures d'usines et des scieries, cette situation a mis des familles dans la misère et la marginalité. En Meurthe et Moselle c'est sur Cirey et sur un quartier de Nancy que l'on compte le plus de bénéficiaires du R.M.I.

Il y a encore trop de travailleurs qui effectuent plus de 40 heures par semaine, certains allant même jusqu'à 70 heures sans compter le travail au noir ni les retraités qui occupent des postes à temps plein.

OU EST LA SOLIDARITE ?

Les techniques de progrès ne sont pas favorables à l'homme en ce qui concerne l'emploi, elles ne profitent qu'à ceux qui sont les maîtres de l'économie et du système financier. Tant qu'il sera plus facile de gagner de l'argent en dormant en jouant à la bourse, que d'en gagner en travaillant, nous ne trouverons pas de solutions durables.

OUI le travail est un droit

Il faut s'organiser, il faut trouver des solutions.

C'est pourquoi notre association est aux cotés de tous ceux qui souffrent de cette situation et assure des services avec eux et pour eux pour les aider à s'en sortir:

- Cours d'alphabétisation
- vente de vêtements
- culture de petits fruits
- antenne locale FRS
- accompagnement des demandeurs d'emploi en difficulté à l'ANPE, à Mission Locale ou au CIO (centre d'informations et d'orientation)
- organisation de pic-nic etc...

ENSEMBLE on apprend le PARTAGE

C'est le bon COMBAT pour la FRATERNITE

Pour l'AN NOUVEAU nous souhaitons à chacun une bonne santé pour avoir le courage de collaborer pour MIEUX VIVRE ENSEMBLE

ELIANE FRICOT
PRESIDENTE

.....
JE SUIS D'ACCORD AVEC LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION SOLIDARITE CHOMEURS
ET J'ADHERE

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

Je verse ma cotisation annuelle (25,00frs) à 1 santier;du moulin à cirey
POULAIN Bernard à TANCONVILLE

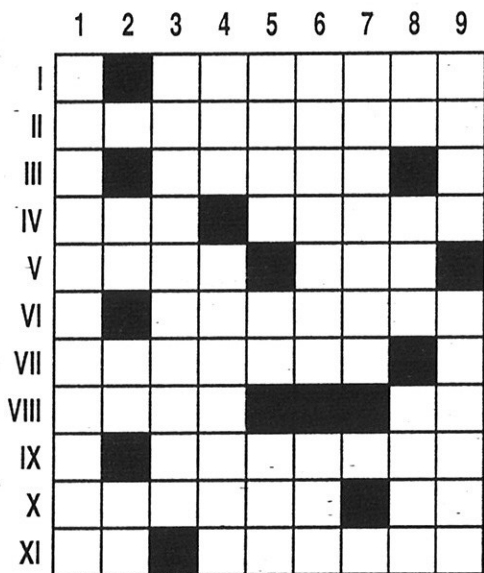
DATE

SIGNATURE

UN SOURIRE

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup,
Il enrichit ceux qui le reçoivent
Sans appauvrir ceux qui le donnent,
Il ne dure qu'un instant
Mais son souvenir est parfois éternel.
Personne n'est assez riche pour s'en passer,
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires,
Il est le signe sensible de l'amitié,
Un sourire donne du repos à l'être fatigué,
Rend du courage aux plus découragés.
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler,
Car c'est une chose qui n'a de valeur
Qu'à partir du moment où il se donne.
Et si quelquefois vous rencontrez une personne
Qui ne sait plus avoir le sourire,
Soyez généreux, donnez lui le vôtre
Car nul n'a autant besoin d'un sourire
Que celui qui ne peut en donner aux autres.

JEUX



PRIERE	SONGER	RENYOYE	MOI	SOM-METS	ANNABA	HAB-TERA	DIEU
PROFIT	MOT D'ENFANT	PETITE QUAN-TITE	BATRA-CIEN	CRUS-TACE	PRONOM	EVITE	PETIT CUBE
				CIRQUE			
BATI-MENT				DIS-POSER			
FER-RURE				SIEGES			
	FILLE D'AGA-MEMNON LA CORSE				PERIODE		DEPAR-TEMENT
ENONCER		COLERES			LE FUTUR	LAC	
BAS		ALLIEES			MONNAIE		
	PARTIE DU PIED				CARTE	CRACK	TAMISE
	POUR DEBITER				VETILLE	POISSON	
COLLEGE		PLATRES					SUR UN DIPLOME
MESURE CHINOISE		DANS LA GAMME					
	VENTE				EPOPEE		DIEU
	COUP DES PIEDS				FLEUVE		VIN
SELEC-TIONNEE			POS-SESSIF			ANCIENS BISONS	
			SOUF-FRANT				
GRUGEE		SYMBOLE CHIMIQUE		INDE-TERMINE			POISSONS
TRAGI-COMEDIE	DIAS-TASE		COMPE-TENTS	CRI DE DOULEUR	REFLECHI	GRIVOISE	
	LANGUE					ENZYMES	
	EMBRUIL-LAIS					PLANTE	REGLES
	ECRASE					PAS PRECIS	
POSTE			FACILES				CLAIR
DONNE LE TON			PAREIL				FLEUVE
	SECHES				ADORE		
	AVANT NOUS				VALLEE		
RES-TREINT				LARGE			EN BOUR-GOGNE
				GENE-RAL			SANS RETOUR
			ATTA-CHAS			VOITURE FERMEE	SAINTE
			PREPO-SITION			NOTE	
PLAIDE	VALLÉE DE L'AR-GOLIDE				MOLLUS-QUES		
ÉCLOSES		MANCHE			MARQUE LE DEDAIN	LEVANT	

HORIZONTALLEMENT

I. D'une certaine couleur. II. Telles certaines affaires. III. Peu séduisante. IV. Refus. Evoquent une certaine guerre. V. Solipèdes. Sous La croûte. VI. Membranes. VII. Plus explicites. VIII. Après la journée. Animal. IX. Fruits. X. Araignée. Préposition. XI. Terme musical. Équilibré.

VERTICALEMENT

1. Auteurs. 2. Désigne n'importe qui. Tête de mort. Lettre grecque. 3. Plante herbacée à fleurs jaunes. 4. Se rendra. Bois isolé. 5. Personne petite. Pronom. Courroux. 6. Le mal du pays. Devise. 7. Comme certains frères. 8. Le Sélénium. Magicienne. Charge d'un solipède. 9. Dieu. C'était un homme d'église.

LES OBSEQUES DE L'ABBE QUILLE

Un grand malheur vient d'arriver à l'abbaye. J'ai la pénible mission de vous en faire part.

Mardi soir, pendant que l'abbé Nédicte donnait le salut, l'abbé Quille est tombé dans les bras du père Iscope. Jugez de la stupefaction générale. Tous les RR. PP. pleuraient, en particulier, le père Clus qui, en perdant l'abbé Quille, perdait son seul soutien. Un seul était joyeux : le père Fide. Quant à l'abbé Thize, il n'y comprenait rien.

On alla chercher le père Manganatte et le père Hitoine, les deux médecins de l'abbaye. Ils essayèrent de ramener le malheureux, mais tous leurs efforts furent vains.

Le lendemain furent donc célébrées les funérailles. Chacun fut appelé par les cloches de ce célèbre monastère, tirées par le père Sonnage. La messe fut dite par l'abbé Kahnn sur une musique de l'abbé Thoven et de l'abbé Rlioz. Le père Hauquet fut chargé du sermon et, comme il n'y avait pas de chaire, il monta sur les épaules du père Choir. C'est le père Septeur qui fit la quête.

A la fin de la messe, une grande discussion s'éleva au sujet du chemin à prendre : l'abbé Trave et l'abbé Casse, ainsi que le père Dreau, voulaient passer à travers champs, mais l'abbé Kahnn et le père Clus s'y opposèrent fermement. Le père Plexe hésitait. Le père San, avec sa tête de Turc, ne voulait rien entendre. Les deux pères Huques s'arrachaient les cheveux ; le père Vaire et le père Nicieux, d'accord avec le père Fide, semaient le doute dans les esprits. Le père Spective regardait au loin. Enfin, comme le père Hill était grand, chacun se rallia à son opinion.

Au cimetière, devant la tombe creusée par le père Forateur, en l'absence du père Missionnaire, le père Pétuel et le père Manant firent un discours sur l'éternité. Le père Vanche et l'abbé Ghonia fleurirent la tombe pendant que l'abbé Rébasque se découvrait. On recouvrit la fosse avec une pierre tombale préparée par l'abbé Thonneuse.

Sur le chemin du retour, le spectacle était déchirant. Le père Pendiculaire était courbé par la douleur : l'abbé Nitier était plein de Jarmes ; le père Hígourdin, frère du père Igord, et l'abbé Arnais, neveu de l'abbé Harn, fermaient la marche. En chemin, le père Dhu fut retrouvé.

A l'arrivée au couvent, l'abbé Niais, devant l'abbé Kasse, fit savoir à l'entourage que le repas était préparé par le père Cil et l'abbé Quéé. L'abbé Chamel étant chargé des sauces. Le père N0d et l'abbé Nédicte servirent à boire, tandis que le père Collateur préparait le café. Chacun put alors se remettre de ses émotions.

